J H Bourbonnière 15396
COTE ST ANTOINE
Co Hochelaga Q

La Minerve

67ME ANNEE—No 179 | MONTREAL, MERCREDI, 10 AVRIL 1895 | LE No. DEUX CENTS

Eva, Carroll et Lily Brown
Stowe, Vt.

A Sauve Leurs Vies

Empoisonnes par de l'eau Impure

Pleins de sante, Vigoureux et Heureux a leur Maison de Campagne

Le certificat ci-dessous a été reçu de John T. Brown, un cultivateur bien connu, à Stowe, Vt.

Messieurs: En février dernier, mes deux petites filles, mon fils aîné et ma femme tombèrent malades. Deux médecins déclarèrent que c'était un cas d'empoisonnement qui avait été causé par le fait d'avoir bu de l'eau d'un mauvais puits dont on ne s'était pas servi depuis assez longtemps. Les deux plus jeunes enfants ne prirent aucun mieux sous le traitement du médecin, au contraire ils empiraient de jour en jour. Eva, âgée de quatre ans, dépérit à tel point qu'elle ne pesait plus que dix-huit livres et demie, ayant été malade environ trois mois. Elle toussait tout le temps, et devint tout à fait impuissante. Le médecin dit qu'elle

Avait la Consomption

et qu'il n'y avait plus de chance de la sauver. Nous crûmes que cela ne pourrait lui faire aucun mal de lui donner de la Hood's Sarsaparilla. En 25 jours après avoir pris de la Hood's Sarsaparilla elle avait gagné 8½ livres, avait un meilleur appétit et recouvrait promptement ses forces. Aujourd'hui elle est bien; elle veut manger tout le temps et est une enfant vigoureuse et pleine de santé. Les autres furent rendus à la santé par la Hood's Sarsaparilla. Mon fils, Carroll, tomba malade en décembre dernier; et il avait aussi

HOOD'S
Sarsaparilla
GUERIT

une mauvaise toux. Il empirait et devint tellement faible qu'il ne pouvait sortir. Il fut alité tout le temps et nous le soignâmes, mais sans bon résultat. Finalement nous lui donnâmes de la Hood's Sarsaparilla, son appétit revint et il commença à bien manger. Une bouteille le remit sur pied et lui rendit la santé. Je suis décidé à toujours avoir de la Hood's Sarsaparilla chez moi, car je crois fermement qu'elle a sauvé la vie à mes enfants." John T. Brown, P. O. Moscow, Vermont.

Hood's Pills sont purement végétales, ne font aucun mal, toujours salutaires. 25 cents.

M. J. Harrison, H. A. Seyler
Montreal Electrical Supply Co., Manufacturiers et Importateurs

Spécialités: fils cachés pour magasins et maisons privées. Installation de systèmes électriques complets, batteries, téléphones, sonnettes électriques, etc. 623 RUE LAGAUCHETIERE.

N. Léveillé
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 18 ans à la maison L. C. De Tonnancour
1381 rue St-Laurent, Montréal
Nouvellement reçus: les draps, meltons, tweeds français, anglais et écossais pour costumes ou habillements de printemps et d'été. Venez voir.

Ciment,
Tuvaux d'Egout,
Belles briques
A
TRES BAS PRIX
—chez—
F. HYDE & CIE
31 Rue Wellington
Téléphone No 9384

TAPIS battus et nettoyés à la vapeur. 11 rue Hermine. Téléphone 798. H. N. TABB, Gerant. 119-1an

FRS MARTINEAU

Marchand de Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis, Huile de charbon, Vitres, Matériaux généraux pour la construction, Tuyaux en grès, Ciment, TAPISSERIE NOUVELLE, grand choix, etc., etc.

Nos 1379, 1381, 1383 et 1385
Rue Ste-Catherine.

A VENDRE—Hôtels, salons, confiseries et magasins de fruits et épiceries. Toute sorte de marchés toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer en affaires. Aussi, maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 118 rue St-Jacques, vis à vis du Bureau de Poste. Bureau du soir: 429 rue St-Laurent. 28-1a

AGENCE ETABLIE EN 1862
GUSTAVE FAUTEUX
Agent d'Assurance
FEU, VIE & MARINE
Membre de la "Fire Underwriters Association." Vice-président de la "Fire Insurance Brokers Association." Et agent pour la "North British & Mercantile Insurance Co. Capital et Fonds accumulés $52,053,000, Fonds au Canada $5,300,000. Téléphone 788. Bureau 78 St-François Xavier, Montréal. 78-1an.

The Liverpool, London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE
ACTIF - - $40,833,000
Montant placé au Canada: $1,500,000

DIRECTEURS AU CANADA:
Hon. Henry Starnes, Président
Edmond J. Barbeau, Ecr.
W. J. Buchanan, Ecr.
Andrew Frederick Gault, Ecr.

Assurances contre le Feu prises aux Taux les plus Modérés.

G. F. C. Smith, Agent Général.
Ovila Lavoie, Sous-Agent pour la Cité.

Votre Patronage est Sollicité
Bureau principal et succursale au Canada
16 PLACE D'ARMES | Coin de la rue St-Jacques
MONTREAL 330-1an

HOTEL DE VILLE

LES AMELIORATIONS DU HAVRE

DEMOLITION DU MARCHE D'HOCHELAGA

LE DR CHENIER AURA SA STATUE AU JARDIN VIGER

Séance spéciale du Conseil hier soir à 8 heures, sous la présidence de Son Honneur le maire Villeneuve, pour étudier la motion de l'échevin Préfontaine, concernant les travaux du hâvre. Par cette motion il est résolu que le Conseil, prie le gouvernement du Dominion de presser l'achèvement des travaux d'amélioration du hâvre de Montréal durant la prochaine saison, et d'adopter les mesures nécessaires pour exécuter les travaux de bassins et de cales sèches dans la partie est de Montréal. Cette motion est accompagnée d'une série de résolutions à l'adresse du gouvernement, afin de l'engager a faire exécuter ces améliorations devenues indispensables dans la partie est.

Le maire appelé à donner son opinion sur la question dit qu'en sa qualité de maire de la cité il occupe un siége à la Commission du havre. Il a pu constater depuis son terme d'office que les travaux d'amélioration du havre sont exécutés très lentement à cause de la mauvaise condition des machines et le service défectueux des bateaux. Il a protesté en maintes occasions contre l'organisation du service, qui est insuffisant, et a blâmé sévèrement l'ingénieur en chef M. Kennedy. Il espère que cette année les travaux seront poussés avec plus d'activité, l'outillage étant plus complet, et de nouveaux bateaux ayant été mis à la disposition de la commission du havre à cette fin.

Quant à la construction du bassin de l'Est il est à espérer que les travaux seront exécutés avant longtemps. La ville a encore à sa disposition une somme de $740,000 pour cette amélioration sur le million qu'elle a voté. Ce montant ne lui suffit pas cependant et le gouvernement ne saurait trop faire pour doter Montréal de bassins. Le gouvernement a promis du reste de venir en aide à la cité. L'on pouvait s'attendre que ce secours nous arriverait durant la dernière session et que l'argent nécessaire nous serait fourni pour compléter les travaux commencés ou que le gouvernement endosserait pour le moins nos débentures pour le même motif. Rien n'a été fait encore, si ce n'est qu'une commission a été nommée pour faire enquête sur les améliorations faites jusqu'à ce jour. Du rapport de cette commission dépend probablement tout ce que nous devons espérer du gouvernement.

Le maire se déclare favorable à toutes les améliorations du havre et comme représentant de la cité il fera tout en son pouvoir pour que ces travaux soient exécutés dans le plus bref délai.

L'échevin Préfontaine se déclare en faveur de la construction d'un bassin à Maisonneuve, mais il entend faire des réserves.

Le gouvernement peut certainement assurer le succès de cette entreprise mais on sait qu'il n'accède d'habitude à la plupart des demandes des requérants que comme il l'entend. S'il est résolu d'avance de refuser notre requête il est inutile de lui envoyer les résolutions, à moins que le syndicat, qui patronise ce projet ne soit assez puissant pour s'assurer le concours du gouvernement. Dans ce cas il n'y a pas de doute que l'entreprise peut être conduite à bonne fin.

L'échevin Rainville ajoute qu'il n'entend pas engager les crédits de la cité surtout quand la ville se trouve dans une condition financière défavorable.

L'échevin Stevenson veut que cette affaire soit confiée à un sous-comité spécial qui étudiera la question, conférera avec la commission du hâvre et fera rapport. Ce comité devant se composer des échevins Rainville, Préfontaine, McBride, Smith.

Cet amendement est rejeté et la motion Préfontaine étant mise aux voix, est adoptée comme suit:

Pour: MM. Turner, Smith, McBride, Farrell, Rainville, Penny, Nolan, Costigan, Stevenson.—9.

Contre: MM. Lefebvre, Jacques, Grothé, Leclerc, Reneault, Hurtubise, Savignac, Dupré, Prénoveau, Beausoleil, Marsolais, Robert, Préfontaine, Hurteau.—14

Le deuxième ordre du jour a trait à la démolition du marché d'Hochelaga demandée par le comité des chemins. L'échevin Préfontaine propose que cette démolition n'ait lieu qu'en mai et qu'un parc public soit fait à cet endroit. Adopté.

Le comité de la voirie fait rapport qu'il appuie son premier rapport recommandant l'usage d'un site au Jardin Viger pour y ériger un monument au Dr Chénier.

L'échevin Préfontaine propose l'adoption de ce rapport à condition que la ville n'ait rien à débourser à ce propos.

Les échevins Smith, McBride et Turner se déclarent opposés à l'érection de ce monument parce qu'un grand nombre de citoyens très importants de cette ville s'y opposent à raison des circonstances tout à fait malheureuses qui ont illustré la vie du héros de Saint-Eustache. La motion de l'échevin Préfontaine est adoptée sur la division suivante:

Pour: Lefebvre, Jacques, Grothé, Leclerc, Reneault, Hurtubise, Rainville, Dupré, Prénoveau, Beausoleil, Marsolais, Nolan, Robert, Préfontaine.

Contre: Turner, Smith, McBride, Penny, Costigan, Stevenson.

Après une discussion assez acrimonieuse entre les échevins Préfontaine et Robert d'un côté et Smith et McBride de l'autre, la demande de MM. Laporte, Melançon et autres pour se constituer en corporation civile est adoptée. Pareille faveur est accordée à la "Quebec Rugby Union," puis le conseil s'ajourne.

L'exposition internationale

Le comité des citoyens chargé d'organiser la grande exposition de 1896 est ainsi constitué: membres de la commission des finances:

Sir Donald A. Smith, MM. A. F. Gault, Jacques Grenier, les échevins Hurteau et Smith, MM. J. A. Cantlie, E. S. Clouston, honorable L. Tourville, F. Wolferstan Thomas, J. D. Rolland, honorable A. Dagenais, George Hague, honorable Ed. Murphy et J. H. Molson.

Un sous comité est chargé de retenir les services de MM. Girouard, Foster et Martin, afin d'obtenir des lettres patentes le plus tôt possible, pour former une compagnie.

"FONDERIE DE CLENDINNENG

NOUS AVONS MAINTENANT

Les Machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées

Dans tous nos départements, nous mettant ainsi en mesure de fournir un travail de première classe aux prix les plus réduits. Nous faisons une fonte spéciale et nous nous servons d'un fer spécial pour chaque genre d'ouvrage: poêles, pièces de machines légères ou lourdes; cylindres pour toutes industries; tuyaux en fonte pour eau et pour gaz. Ouvrages spéciaux et toute sorte de travaux en fonte et en fer.

Avant de donner vos ordres, prière de demander nos prix.

"THE WM. CLENDINNENG & FILS, LIMITEE."

Montréal et Saint-Henri.

F. Hurtubise, Agent contracteur,
Bâtisse Royal Insurance,
Rue Notre-Dame.

Bureau de Poste: 237. 151—jno

TENTATIVE DE SUICIDE AU RICHELIEU

M. JULES GELINAS SE TIRE UN COUP DE PISTOLET

DES TROUBLES DE FAMILLE L'ONT POUSSE A COMMETTRE CE CRIME

Tout l'hôtel Richelieu a été mis en émoi hier après-midi vers deux heures et demie. Les pensionnaires de l'hôtel venaient à peine de terminer leur lunch, quand soudainement, ils entendirent une détonation d'arme à feu dans un des étages de l'édifice. Quelques secondes avant le coup de feu le timbre électrique correspondant à la chambre 21 sonnait l'alarme. On accourut immédiatement à cet appartement, et grande fut la surprise du garçon d'hôtel, en apercevant M. Jules Gélinas étendu sur son lit un revolver à son côté et la poitrine percée d'une balle.

La terrible nouvelle qu'un suicide venait d'être commis se répandit par tout l'hôtel en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et toutes les personnes présentes se précipitèrent dans les couloirs pour être témoins de ce spectacle tragique. La plus grande excitation régnait en ce moment, mais M. Durocher parvint à calmer tous les esprits. Il fit appeler incontinent M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, les Drs Mount et Brunelle qui accoururent auprès du malheureux et lui administrèrent les premiers secours de l'art dans une occasion aussi critique.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, mandée en même temps arriva emportant le Dr Roberge, médecin-interne de l'institution. Un foule considérable avertie du sinistre envahissait à ce moment les abords et les couloirs de l'hôtel Richelieu, mais personne ne fut admis auprès du blessé que les Drs Mount, Brunelle, Roberge, M. Boivin, beau-père de la victime, M. Durocher et quelques employés de l'hôtel.

On fit un pansement temporaire au blessé, on lui administra des stimulants puis on le descendit dans la voiture d'ambulance, après quoi il fut conduit à l'hôpital Notre-Dame. M. Gélinas conservait sa connaissance mais il souffrait beaucoup, et son pouls était presqu'imperceptible. Il fut transporté à la salle d'opération de l'hôpital Notre-Dame où l'avaient suivi les Dr Mount et Brunelle. Le Dr Brosseau, ainsi que tous les médecins de l'hôpital appelés, arrivèrent presqu'aussitôt pour porter secours à l'infortuné jeune homme.

On procéda immédiatement à son examen, mais vu l'ouverture très étroite de la blessure, on ne jugea pas à propos de faire l'extraction de la balle. Il était impossible du reste de la trouver dans ce moment. L'on croit qu'après avoir perforé l'estomac, elle a dû se loger en arrière de ce viscère d'où l'on pourra l'extraire si la condition du malade le permet. La balle a pénétré dans le creux épigastrique, à un pouce environ au-dessous du sternum.

Tout indique que le coup a été tiré à bout portant, car les lèvres de la blessure étaient brûlées par la poudre. La chemise du blessé n'a pas été perforée par la balle qui a laissé les traces de son passage à travers les vêtements de dessous, ce qui laisserait à entendre que M. Gélinas aurait appliqué le canon de son arme en dessous de ses habits.

Une scène des plus poignantes s'est déroulée en même temps que l'on procédait à l'examen du malade dans la salle d'opération de l'hôpital. M. Arthur Gélinas, frère du blessé, averti de ce qui venait d'avoir lieu fit son entrée à l'hôpital et se fit introduire auprès de son infortuné frère. Il demanda à ce dernier s'il le reconnaissait. Ce à quoi celui-ci répondit d'une voix mourante: "Oui mon frère, je te reconnais, mais hélas! il est trop tard! Tout est fini! Je vais mourir. Pardonnez-moi, ajouta-t-il, et donne moi un dernier baiser." Les deux frères, s'embrassant alors dans une étreinte indescriptible se confondirent en sanglots. Les témoins de ce spectacle émouvant ne purent retenir leurs larmes et c'est avec beaucoup de peine qu'on pu faire séparer les deux frères.

Le pansement fini, le blessé fut transporté à la chambre 120 de l'hôpital où il fut laissé durant quelque temps en compagnie du révérend M. Lafontaine, P. S. S. Des personnes charitables, pendant ce temps-là, allèrent avertir la famille de l'événement lamentable qui venait d'arriver.

M. Gélinas est bien connu du public Montréalais parmi lequel il jouissait d'une excellente réputation. Il est le gendre de M. Boivin, de la maison Mongenais et Boivin, et est père de deux enfants. Il faisait partie de l'ancienne société Bertrand, Lavallée et Gélinas, libraires. Après la faillite de cette maison il alla passer deux ans aux Etats-Unis, après quoi il entra au service de MM. Villeneuve & Cie, manufacturiers de cigares de cette ville. Il était à leur emploi depuis sept à huit mois.

Samedi dernier il est allé prendre une chambre à l'hôtel Richelieu, où il exprima le désir de pensionner durant quelque temps. Ses habitudes de tempérance et l'esprit de travail qu'il a manifesté étaient loin de laisser soupçonner le pénible événement dont il s'est fait la victime volontaire. Il appert que des troubles de famille l'ont poussé à commettre ce crime. Quelques instants avant de diriger l'arme fatale contre lui il avertit un de ses amis, M. Dickson, qu'il voulait en finir avec la vie qu'il trouvait insupportable. Son compagnon n'attacha aucune importance à ces paroles désespérées. Hélas! l'action ne s'est fait que trop peu attendre. Le malheureux laissé seul mettait aussitôt son funeste projet à exécution.

On entretient beaucoup de craintes à son sujet.

ICI

Notre importation de pardessus imperméables pour dames et messieurs est des mieux réussis, patrons magnifiques. Qualité insurpassable. Vendus à des conditions faciles.

CHS. DESJARDINS ET CIE,
1537 Rue Ste-Catherine.

Grand concert

La société chorale Sainte-Cécile, au nombre de cinquante voix de dames les plus en vue à Montréal, donnera un grand concert à l'"Association Hall" (square Dominion) mercredi, le 17 avril, à 8½ hrs p. m. Les solistes sont Mmes C. O. Lamontagne, U. P. Boucher, L. A. Wall, Milles E. Young, C. Marier et M. Turroux. Mlle B. Lapalme se fera entendre dans une Rhapsodie, pour violon, de Hauser, ainsi que Mlle G. A. Cartier, comme pianiste. Les chœurs seront sous la direction de monsieur Joseph Saucier. Siéges réservés et admission, 50 cts.

Le plan de la salle est déposé chez MM. Thibault et Smith, rue Notre-Dame, et Geo Sheppard, rue Sainte-Catherine.

Service d'ambulance

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée hier après-midi au No 1715 de la rue Notre-Dame pour recueillir M. Dominique Beaupré, demeurant au No 557 de la rue Wolfe qui venait d'être atteint d'une crise épileptique. Il a été transporté à l'hôpital.

DERNIERE RECOMPENSE
AVRIL 1894

Accordée à John Dewar & Sons, à responsabilité limitée, distillateurs, Perth, N.-B. et Londres. MM. Dewar viennent de recevoir leur degré, Hors Concours la plus haute récompense décernée au Whisky Ecossais, à l'Exposition des Brasseurs, Manchester. Cette maison a aussi reçu la plus haute récompense à l'Exposition Internationale de 1894, sur tous les concurrents, MM. Dewar sont les pourvoyeurs de Sa Majesté la Reine Victoria. 26 médailles d'or leur ont été accordées pour l'excellence et la pureté de leur boisson.

TROUVE MORT DANS SON LIT

A L'HOTEL DU PALAIS

Un nommé Charles Forbes, demeurant à l'hôtel du Palais, rue Notre-Dame, a été trouvé hier matin asphyxié dans sa chambre. Forbes venait de Toronto et pensionnait à l'hôtel du Palais depuis trois semaines environ. Comme il ne descendait pas, hier matin, selon son habitude, on alla frapper à sa chambre mais aucune réponse ne fut donnée. C'est alors que l'on défonça la porte et que l'on aperçut Forbes étendu sans vie sur son lit. Une forte odeur de gaz était répandue dans la pièce qu'il habitait. L'on suppose que le malheureux a laissé imprudemment le robinet du gaz ouvert ou qu'il a soufflé sur la flamme sans fermer ensuite le robinet. Un médecin appelé pour lui porter secours a constaté qu'il était mort depuis plusieurs heures. On a transporté son cadavre à la morgue où une enquête aura lieu aujourd'hui.

Forbes est un jeune homme âgé de 25 ans. Il était employé dans une usine en cette ville. C'était un garçon rangé et bien estimé de ses patrons.

Evitez toujours les pilules purgatives désagréables au goût. Elles vous rendent d'abord malade puis vous laissent constipé. Les petites pilules de Carter règlent les intestins et vous font du bien. Dose, une pilule.

"LE MONDE ILLUSTRE"

MONTREAL, 13 AVRIL 1895—SOMMAIRE

Texte—Entre-Nous, par Léon Ledieu—Châteauguay, par Benjamin Sulte—Ce qu'il y a dans la chambre d'un garçon, par J. N. Landry—Poésie: Le printemps, par Louvigny—Pâques—Mariages princiers—Une journée au quartier Latin, par A. Girard—Carnet du *Monde Illustré*—Poésie: Jésus ressuscité, par Albert Ferland—La dernière nuit de Montcalm, par R. Masson—Histoire naturelle: Les animaux mystérieux (avec gravure), par Georges Brunel—Questions pratiques: Le mouchoir, par Dr Henri Perrussel—Carnet de la cuisinière—Un conseil—*In memoriam*: M. G. B. Denault—Récits de voyages: par M. Droogmans—Le coin des enfants—Primes du mois de mars—Variétés—Choses et autres—Jeux et récréations—Dames—Feuilletons; La mendiante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin: Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

Gravures—Pâques—La Semaine Sainte: Le Christ en croix (double page)—Portraits: La princesse Hélène d'Orléans; Emmanuel-Philibert de Savoie, duc d'Aoste: Miss Anna Gould, comtesse de Castellane; Le comte de Castellane.

Ho! Ho!

L'offre augmente. C'était la plus considérable, mais maintenant elle est encore plus avantageuse. A notre offre de ameublement de 34 morceaux en chêne ou en noyer pour $198.00. Nous avons ajouté l'offre extraordinaire suivante—quelque chose pour mettre sur le parquet—75 verges de tapis et 25 verges de prélart, à condition que le tout soit acheté avant le 15 avril.

F. LAPOINTE,
1551 rue Sainte-Catherine.

Ouvert tous les soirs.

La débâcle

Le barrage de l'Yamaska à Saint-Hyacinthe est superbe à contempler en ce moment à cause de la masse d'eau qui s'y précipite. D'énormes blocs de glace se succèdent, font le plongeon et s'en vont en sautant sur les rochers du rapide et s'émiettant sans causer de dommages.

La rivière Yamaska est très haute en ce moment et elle est même débordée en quelques endroits.

La ville de Saint-Hyacinthe dans ses parties les plus basses est elle-même inondée.

Une dépêche de Como nous informe que depuis lundi la traverse d'Oka est condamnée.

Toute la glace du lac des Deux-Montagnes est recouverte d'eau et en maints endroits il y a de grandes éclaircies.

A Sorel, la glace du Richelieu et du Saint-Laurent n'a pas encore bronché.

A Vaudreuil, le pont de glace est encore solide, car lundi, à la pluie battante, un homme a traversé à l'île Trestier, en sleigh traîné par deux chevaux et il n'y avait pas le moindre danger.

Le fleuve, en face de la ville, est presque complètement couvert de glace en ce moment et l'eau monte sensiblement depuis lundi.

A Laprairie, l'eau monte considérablement aussi, mais la glace n'est pas encore brisée.

La glace de la rivière Saint-Charles, à Québec, est en mouvement. On croit que les bateaux commenceront dès cette semaine leur service sur cette rivière.

Examens pharmaceutiques

Le comité des examinateurs de l'Association pharmaceutique de la province de Québec a eu ses examens trimestriels, jeudi, le 4 avril, pour l'admission des candidats à l'étude de la pharmacie, tant de Montréal que de Québec. Il y a eu trente et un candidats à l'étude de la pharmacie, tant de Montréal que de Québec. Il y a eu trente et un candidats de Montréal et de Québec. Sur ce nombre, ceux qui ont été admis à l'étude sont les suivants: James A Gillespie, Joseph Victor Murray, Hercule Guérin, Henry St George, F W Kneen, S A Lamoureux, Joseph Pigeon, W F Shea, Geo A Ricard, Paul Bergeron, A J Aubry, A Bachand, Roméo Casgrain et A Lauzon. Les aspirants ont été examinés sur l'anglais, le français, le latin, l'arithmétique, la géographie et l'histoire. Les examinateurs étaient les professeurs A Leblond de Brumath, Isaac Gammell, M A LaRue, de Québec. Les prochains examens auront lieu le 4 juillet. Les aspirants à l'étude doivent envoyer leurs applications au moins dix jours avant la date fixée pour l'examen.

A profit

Les dernières découvertes de la chimie appliquées à la médecine ont été mises à profit dans la préparation du Baume Rhumal, d'une efficacité merveilleuse pour guérir les affections de la gorge et des poumons. Les nombreux cas de guérisons accomplies par cette préparation active attestent sa supériorité. Seulement 25 cts la bouteille, en vente dans toutes les pharmacies et les épiceries. 178—2

Cercle d'escrime

Lundi soir a eu lieu la deuxième réunion hebdomadaire du nouveau cercle d'escrime, à la salle Salaberry.

Beaucoup d'animation et de bonne volonté.

Nous ne saurions trop encourager l'étude de l'escrime, qui est une excellente gymnastique.

Monsieur Pierre d'Hincourt, le nouveau maître d'armes, a un jeu fin et serré, méthodique et précis. Il soutient avec honneur la vieille réputation de l'école française d'escrime.

Bon succès nous lui souhaitons.

Depuis plus de cinquante ans

Que le sirop de Mme Winslow est en usage pour les enfants en dentition. Il est agréable à l'enfant, enlève la douleur, guérit les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille.

COUR DU BANC DE LA REINE

MARTINEAU ACQUITTE

LE PROCES D'ELIZABETH SUPERIOR

Hier matin, à l'ouverture de l'audience M. McMaster a présenté une motion afin de faire fixer par la couronne la date du procès de Stone et al., les conducteurs de la compagnie du Grand Tronc accusés de conspiration pour frauder la compagnie.

La couronne a décidé que cette affaire serait plaidée aujourd'hui.

On a ensuite commencé le procès de Pierre Breault, accusé de parjure dans une cause qui aurait été entendue en cour supérieure le 8 octobre 1891.

La couronne n'ayant pas de preuves suffisantes a renvoyé la cause et le juge Wurtele président du tribunal, a ordonné aux jurés de rendre un verdict d'acquittement, ce qui a été fait.

A midi, on a commencé le procès d'Elizabeth Superior et de Mary Smith, les deux jeunes femmes accusées de vol chez MM. Gault Frères.

Lorsque les accusées sont entrées dans la boîte aux prisonniers elles étaient excessivement pâles et étaient soutenues par deux constables. On a dû leur donner des siéges. Toutes deux appartiennent à des familles juives des plus respectables.

MM. J. N. Greenshields et H. C. Saint-Pierre défendent les accusées. M. Quinn, avocat de la Couronne, soumet sa cause aux jurés. Il explique que les deux femmes sont allées au magasin de MM. Gault Frères, rue Sainte-Hélène, le 14 février dernier et ont demandé à voir des fleurs.

Il appert que pendant qu'Elizabeth Superior examinait les fleurs, la femme Smith aurait volé une boîte de mouchoirs en soie valant $9.75.

Le premier témoin entendu, hier matin, dans la cause de Bessie Superior, est M. Robert Byrnes. Il a vu les accusées chez MM. Gault frères et Cie, où il est employé. Leur manière d'agir excita ses soupçons. Il se consulta avec un autre employé et revint trouver l'accusée Smith pour lui faire rendre les objets volés.

Il s'agissait d'une boîte contenant des mouchoirs en soie valant $9.75.

L'accusée rendit les mouchoirs et offrit de les payer si on lui rendait la liberté. L'affaire se continue.

A la séance de lundi après-midi, Joseph Martineau, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, a été honorablement acquitté.

M. Roméo Prévost a été nommé curateur de la faillite A. J. Gravel, de Louiseville.

SEL ET SABLE

LA CIE DU TRAMWAY DEVANT LE RECORDER

La cause de la cité contre la compagnie de tramways, accusée d'avoir illégalement placé du sel et du sable sur ses voies ferrées, est revenue en cour du recorder.

M. Girouard représentait la cité et M. St-Jean la défenderesse.

M. J. D. Mullin, médecin vétérinaire, le premier témoin entendu, a déclaré que le sable blesse les jambes des chevaux. Il a soigné un grand nombre de chevaux souffrant d'écorchures causées par le mélange de la neige et de sel.

Le témoignage le plus important a été celui du docteur John Adams, professeur de pathologie à l'université McGill, qui s'est montré l'adversaire convaincu du mélange du sel et de la neige. Le sel, dit-il, fait baisser considérablement la température de la neige, et la présence continue de ce mélange sur la surface de la peau produit bientôt une forte inflammation, résultant de l'accroissement du froid. Le sel commun, dont les propriétés hydroscopiques sont connues, a le désavantage d'entretenir l'humidité sur les jambes des chevaux pendant longtemps, et cette humidité provoque aussi des inflammations. Un cheval sain et vigoureux pourrait résister pendant un certain temps, mais il finirait par être affecté comme les autres.

Le mélange de neige et de sel a également son mauvais effet sur les hommes en entretenant le froid dans les semelles de leurs chaussures. C'est, somme toute, une "nuisance" pour le public, et l'emploi du sel sur les voies des tramways est, selon le professeur, un usage barbare.

Ce dernier ajoute, cependant, que quand la température est naturellement au-dessous de zéro Farenheit, comme en janvier et février, le mélange en question ne peut avoir d'effets nuisibles.

La compagnie des tramways prétend, de son côté, que l'emploie du sel et du sable est indispensable en hiver. Sans le sel il lui faudrait simplement renoncer à faire circuler ses chars pendant plusieurs mois par année.

M. Calvin Gray, médecin vétérinaire, dit que le sel est nuisible aux chevaux.

M. Maxime Saint-Jean, propriétaire d'une écurie de louage, a remarqué que le sel et la neige mélangés faisaient enfler et crevasser les jambes de ses chevaux.

Quant à M. Joseph Belec, restaurateur, il dit que le mélange a sali son plancher.

MM. Joseph Desjardins et John Simpson, charretiers, assurent, eux aussi, que le dit mélange fait enfler et crevasser les jambes des chevaux.

La compagnie des tramways se propose de faire entendre, comme témoins, plusieurs ingénieurs et experts avec qui elle est en correspondance.

La cause se continuera à une date que choisiront les avocats des deux parties.

Ne Vous
fâchez pas contre la cuisinière si la pâtisserie n'est pas exactement à votre goût; ne vous
En Prenez Pas
non plus à votre femme, ce n'est pas peut-être sa faute, non plus. Cela peut provenir du saindoux dont elle se sert.
Le saindoux est indigeste, vous le savez bien. Mais si vous voulez que
Votre
Pâtisserie, vos gateaux, vos tartes, vos petits pains et votre pain soient toujours agréables au goût et parfaitement digestibles, achetez la nouvelle graisse de cuisine La "Cottolene" et vous rendrez heureuse votre
Femme
En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

AVIS

D'ici au premier mai, nous vendrons nos Meubles à une Réduction Spéciale; ainsi ceux qui ont besoin d'acheter des meubles, feront bien de venir nous voir. T. E. et A. Martin, 1942 rue Notre-Dame. Ouvert tous les soirs.

J. E. TOWNSHEND
ETABLI DEPUIS 24 ANS
LITERIE BREVETEE
Appelez ou sonnez le No 1906 et informez-vous du prix des matelas remis à neuf, oreillers, etc., avant de déménager. Aussi lits de cuivre ou de fer de toute description, couchettes, etc., matelas bourrés en crin, en mousse et en laine.
1 Petite rue Saint-Antoine
Coin de la rue St-Jacques
PAS DE SUCCURSALES 197-1 an

Nouvelle Manière de Poser les Dentiers sans Palais
DENTS POSEES SANS PALAIS
S. A. BROSSEAU, L. D. S.,
No 7 rue St-Laurent, Montréal.

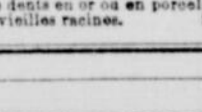

Extrait les dents sans douleurs par l'électricité et fait les dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. Dents posées sans palais et couronne de dents en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. 54-1 an

$40,000,000
INVENTEURS, le *Brevet d'invention* (Patent) du Téléphone Bell a rapporté **$40,000,000** en 1881, protégez votre invention par un Brevet.
J. A. MARION,
Ingénieur Civil et Mécanicien,
No 185 rue St-Jacques, Montréal.
Le "Guide de l'Inventeur" contenant la loi des Brevets, la manière de les obtenir et de les vendre, etc., etc., expédié sur réception de 2 timbres-poste de 3 cts.

A. Drapeau. ETABLIE EN 1863 C. Savignac
Bell Telephone: 589, Merchants Telephone 130.
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 rue St-Laurent, Montréal
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs, Electriciens et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gasoliers, Brackets, Globes, Glacières, Hose, Poêles à Gaz et à l'Huile, etc.

PARFUMERIE EXOTIQUE
35, rue du 4 Septembre, 35
PARIS
ANTI-BOLBOS
Fait disparaître les petits Points noirs du nez, du front et du menton.
PATE DES PRÉLATS
Inventée par le Barbier des Papes. Rend les mains les plus vulgaires blanches, et aristocratiques.
Prévient et détruit *Engelures et Crevasses.*
FLEUR DE PÊCHE
Poudre de riz spéciale qui donne au teint une Blancheur naturelle et saine.
Distillateurs à Montréal LAVIOLETTE & NELSON

CANAL DE SOULANGES

Avis aux fabricants et aux marchands de ciment de Portland

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumissions pour ciment de Portland", seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, mardi, le 30 avril 1895, pour l'approvisionnement et la livraison de 25,000 barils, ou une partie quelconque d'icelle, de ciment de Portland.

Les personnes qui soumissionneront pourront obtenir les blancs et devis au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Dans le cas de société, on devra donner la signature actuelle du nom au long, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre d'icelle, et de plus un chèque de banque accepté pour 5 pour cent du montant total de la soumission devra accompagner chaque soumission. Ce chèque accepté devra être fait payable à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et il sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les travaux du contrat aux prix et conditions mentionnés dans l'offre soumise. Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux soumissionnaires dont la soumission ne sera pas acceptée.

Ce Département ne s'engage cependant pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
J. H. BALDERSON,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 8 avril 1895.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE
PRÉPARÉ PAR
M. CHEVRIER
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE:
la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANEMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.
EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

Chemins de fer

LE PACIFIQUE : : CANADIEN

Fetes de Paques

Des billets de retour seront vendus au prix d'un
BILLET SIMPLE
Les 11, 12 et 13 avril, pour aller jusqu'au 15 avril, et bons pour revenir, en quittant le lieu de la destination pas plus tard que le 16 avril 1895.

ETUDIANTS ET PROFESSEURS
Passage et un tiers, sur présentation d'un certificat authentique, signé par le principal, pour aller du 28 mars au 12 avril inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 22 avril 1895. Tarifs spéciaux pour les lieux de destinations situées sur la ligne du chemin de fer Intercolonial.
Bureau des billets et du Télégraphe de la cité, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le et après le premier octobre, 1894, les trains express de passagers feront le service tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit:

Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc de la gare Bonaventure	7.50	
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor		20.40
Quittant Lévis	14.30	
Arrive à la Rivière du Loup	17.50	
do Trois Pistoles	18.50	
do Rimouski	20.20	
do Sainte-Flavie	21.00	
do Petit Metis	21.23	
do Campbellton	24.30	
do Dalhousie	1.20	
do Bathurst	2.38	
do New Castle	4.00	
do Moncton	6.30	16.35
do Saint-Jean, N. B.	10.30	13.40
do Halifax	13.30	23.20

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.

Les wagons-buffet, wagons-lits et autres wagons du train rapide qui partent de Montréal à 7.50, vont jusqu'à Halifax, sans correspondance.

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemins de fer ou Steamers, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.

Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON
Agent du Fret et des Passagers de l'Est
136½ Rue Saint-Jacques, Montréal
D. POTTINGER,
Gérant Général.
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 27 septembre, 1894.

Navigation

Steamers de la Malle Royale de la LIGNE ALLAN
Départ projeté dont la date peut être changée 1895
Service de la Malle Royale entre Liverpool, Halifax et Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland	De Halifax
21 fév.	Numidian	14 mars	16 mars
7 mars	Mongolian	28 mars	30 mars
21 mars	Parisian	11 avril	13 avril
4 avril	Numidian	25 avril	27 avril

Chaque semaine par la suite de Montréal et Québec. Ces vapeurs transportent toute sorte de passagers.

Les salons et les cabines sont situés au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des voyageurs à toute heure de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac. Les salons et les chambres sont chauffés à la vapeur.

Prix de passage. Cabines par le Parisian $50 à $80, par les autres vapeurs $50 à $60. Seconde classe $30. Retour $55. Entrepont, à ou de Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry, y compris tout le confort désirable durant la traversée, $12.50, à Paris $17. Tarif sur les chemins de fer, de Montréal à Portland, 1ère classe 7.50, 2e classe $5.50, de Montréal à Halifax, 1ère classe, 7.50, 2e classe, $5.50. De Liverpool à Paris en première classe de $15.00 à $22.00 selon la route.

Service de Glasgow, Londonderry et New-York.
(Ci-devant Ligne de vapeurs de l'État)
Du pied de la nouvelle Jetée de la 21e rue Ouest, New-York

De Glasgow.	VAPEURS.	De New-York.
1 mars	State of Nebraska	16 mars 3.00 p.m.
15 mars	State of California	30 mars 1.00 p.m.
29 mars	Norwegian	13 avril
12 avril	State of Nebraska	27 avril 12.30 p.m.

Et chaque semaine ensuite. Les vapeurs marqués d'une * ne transportent pas de passagers de New-York.

Les steamers "State of California" et "State of Nebraska" sont éclairés à l'électricité, très bien aménagés pour toutes les classes de passagers.

TARIF: Cabines de 1ère classe, $40 à $60. Cabines de 2nde classe, $25, retour $50. Entrepont à ou de Glasgow, Belfast, Derry ou Liverpool, $10. Les accessoires sont fournis gratuitement aux passagers d'entrepont.

Service de la Malle de Glasgow, Liverpool, Halifax et Philadelphie.

De Glasgow	De Liverpool	Vapeurs	De Halifax	De Philadelphie à Glasgow directement le ou vers le
23 Fev.	26 Fév.	*Assyrian	8 mars	16 mars
9 mars	12 mars	Carthaginian	22 mars	30 mars
23 mars	26 mars	Corean	5 avril	13 avril

Le service de St-Jean est discontinué jusqu'au 15 avril.

Les passagers sont transportés de Liverpool à Halifax et de Halifax à Philadelphie.

De Philaphie à Glasgow directement.

*Le vapeur Assyrian ne transporte aucun passagers de Philadelphie.

Service de Glasgow, Londonderry, Portland et Boston

De Glasgow	Vapeurs	De Boston
21 fév	Peruvian	10 mars
28 fév	Pomeranian	18 mars
9 mars	Sarmatian	26 mars

et régulièrement ensuite.

Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

Pour le fret, passage ou autres informations s'adresser à tout agent autorisé ou à H. et A. ALLAN, 40 rue State, Boston, et 25 rue Commune, Montreal AUSTIN, BALDWIN & CIE, 53 Broadway, New-York.

Artistes-Peintres

F. ED. MELOCHE
Professeur à l'Ecole des Arts à Montréal, médaillé à l'Exposition de Chicago 1893
Décoration d'Edifices Publics, Religieux et Civils
Architecture-Peinture
A DOMICILE ET ATELIER 184 BERRI
MONTREAL.
TELEPHONE BELL, 6478. 49-1a

GAGNIER & LEFEBVRE
Successeur de H. A. Miller. Peintres de maisons et d'enseignes, tapissiers et décorateurs, doreurs, vitriers, imitateurs, blanchisseurs, etc.
1996 rue Ste-Catherine,
MONTREAL 147-1an

NAP. ST-CHARLES
458 RUE ST-LAURENT, MONTREAL
PEINTRE-DECORATEUR
Peintre de maisons, d'enseignes, à Fresques, doreur, tapissier, blanchisseur, vitrier et imitateur. SPÉCIALITÉS: Décorations d'édifices publics, églises, chapelles, etc. 132-1 an

Marchands de Bois

O. DUFRESNE JR., & FRERE
MARCHANDS ET MANUFACTURIERS DE
BOIS DE SCIAGE
2388 rue Notre-Dame, Montréal
Scieries à Windsor Mills P.Q.
89-1a TELEPHONE No —

Avocats

OUIMET EMARD & MAUREAULT
AVOCATS
Bureau: No 180 Rue Saint-Jacques
Edifice de la Banque d'Epargne, Montréal
Hon. J.A. Ouimet, C.R.M.P. J.U. Emard, L.L.L. E. Maureault, L.L.B.
Téléphone No 1423. Boîte P. O. 3

Architectes, Evaluateurs, Arpenteurs, Ingénieurs Civils

G. de G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil & Architecte
Constructions civiles, Chemins de fer, Ponts, Canaux, Distribution d'eau, Egoûts, etc., etc.
Brevets d'Invention et Marques de Commerce
M. Ass. de la Soc. Can. des I. C.
Membre de l'Association des architectes de la Province de Québec
BUREAU, 180 RUE ST-JACQUES
107-1a Chambre 7, 3e étage. Tél. 1723

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL ET ARPENTEUR
107 rue St-Jacques
En face du carré de la Place d'Armes.
Demande des BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

V. ROY ET L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTES et EVALUATEURS
No 162 rue Saint-Jacques
(Bloc Barron)
M. Victor Roy. M. L. Z. Gauthier.
Téléphone 2113

Hotels

HOTEL RIENDEAU
La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.
En face de de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.
A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.
58 et 60 Place Jacques-Cartier
JOS. RIENDEAU,
Propriétaire

ST. LAWRENCE HALL
Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour le mettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.
H. HOGAN, propriétaire
Montgomery, gérant

Par BENNING & BARSALOU
VENTE AU COMMERCE
—DE—
Nouveautés de Printemps et d'Eté Un Stock de Tailleur Insolvable. Confection, Toile de Ménage, Chaussures, Etc., Etc., Etc.
Par Benning & Barsalou, encanteurs, à leurs salles de vente, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.
Jeudi, 11 avril, à 10 hrs a.m.
Vente hebdomadaire régulière d'un assortiment complet et général de nouveautés d'automne et d'hiver
— AUSSI —
Par ordre du Curateur
En lots convenant au commerce, le stock de R. Urquhart, de Cookshire, insolvable, consistant en un bel assortiment de tweeds français, anglais et canadiens, étoffes pour habits, garniture de tailleurs, etc.
— AUSSI —
Confection, articles pour hommes, mercerie, sous-vêtements, etc.
— AUSSI —
Pour le compte des manufacturiers
500 douzaines de camisoles et caleçons en coton, de couleurs assorties, douzaines de bretelles, caisses de bas, sous-vêtements, etc., caisses de toiles de ménage, serviettes, etc., caisses de tweeds canadiens, etc., caisses de chaussures, etc., etc., etc.
Le tout sans aucune réserve.
Conditions libérales.
BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

LA BANQUE D'EPARGNE
De la Cité et du District de Montreal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu en son bureau, rue St-Jacques,

MARDI, le 7 mai prochain, à une heure p.m.

pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des des directeurs.

Par ordre des directeurs,
Hy BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 27 mars 1895.

CANAL LACHINE

AVIS est donné, par les présentes, que le Canal Lachine sera mis à sec le lundi, 15 avril prochain, ou aussitôt que l'état de la glace le permettra, et que l'eau n'y sera pas introduite avant l'ouverture de la navigation.

Par ordre, ERNEST MARCEAU,
Ingénieur Surintendant.

Nous fournissons et posons des tuiles pour toutes sortes d'appartements
Salles, vestibules,
Chambres de bains,
Foyers,
Manteaux de cheminée
Billots à gaz et grilles
Ouvrage parfaitement garanti.
JORDAN & LOCKER
1749 Rue Notre-Dame
MONTREAL

J. H. IRWIN
Ouvrage au poinçon sur brique et pierre. La seule méthode d'embellir et de conserver la brique. Maisons en vieille pierre, polies et poinçonnées à neuf. Tout ouvrage garanti pour 10 ans
BUREAU 37 RUE DES JURES
Coin de la rue Bleury

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

Fondé en 1826

Par Augustin Norbert Morin et Ludger Duvernay

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610, rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

Edition quotidienne, livrée à domicile... $6 00
Edition quotidienne, par la poste.......... $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à

LA MINERVE, Montréal.

TELEPHONE No 324.

CANADA

MONTREAL, 10 AVRIL 1895

Les auteurs du mal

Un des arguments favoris des libéraux est, que l'agitation contre les écoles séparées a été commencée par les conservateurs. Ils prétendent qu'elle a été soulevée par M. Dalton McCarthy, un conservateur, disent-ils, poussé par sir John Macdonald.

Il y a dans cette histoire des libéraux une violation flagrante de la vérité. Que M. McCarthy soit en grande partie responsable de l'agitation contre les écoles séparées, nous l'admettons volontiers, car c'est vrai.

Mais nous nions que M. McCarthy appartienne au parti conservateur ; car ses intérêts sont avec le parti libéral qui lui fournit un concours indigne. Il suffit de voir ce qui se passe pour comprendre que M. McCarthy est un ennemi acharné du parti conservateur qu'il combat sur tous les terrains, dans le parlement, dans les journaux, dans les assemblées publiques, sur la politique fiscale comme au sujet de la question scolaire.

Nous nions également que M. McCarthy ait été poussé par sir John Macdonald à entreprendre sa campagne francophobe et anti-catholique. Et, à ce propos, voici un fait qu'il est bon de porter à la connaissance du public.

Lorsque M. McCarthy commença cette campagne, en 1887, sir John Macdonald usa de toute l'influence qu'il pouvait avoir sur lui pour le ramener dans les sentiers de la justice et du droit. Il recourut pour cela aux bons offices de M. Long, de Toronto, député à la législature d'Ontario.

M. Long est un ancien député fédéral qui résigna pour faire place à M. McCarthy dans le comté de Simcoe-Nord, aida celui-ci de son travail et de son argent dans les luttes électorales, lui annonça, à titre purement gracieux, des sommes d'argent énormes dans un moment où M. McCarthy se trouvait dans de grands embarras financiers dont il est sorti depuis. Ces diverses raisons devaient donner à M. Long de l'influence sur M. McCarthy.

Sir John Macdonald lui écrivit une lettre des plus pressantes, le priant de se rendre dans le comté de Simcoe-Nord, auprès de M. McCarthy et de faire l'impossible pour que celui-ci cessât sa lutte contre les catholiques et les canadiens-français. M. Long devait invoquer l'autorité du chef du parti, l'intérêt public, l'intérêt de M. McCarthy lui-même, un beau talent qui courait à sa perte.

M. Long accepta cette mission de confiance, mais toutes ses instances, tous ses arguments furent inutiles. M. McCarthy continua à s'avancer de plus en plus dans la voie où il s'était engagé.

Pour soutenir leur thèse, les libéraux citent les paroles prononcées par M. Hugh John Macdonald, fils de l'ancien premier ministre, qui, dans un discours au parlement, s'est déclaré énergiquement contre l'intervention fédérale. Il est vrai que ce discours a été prononcé, mais c'était avant le dernier jugement du Conseil Privé. M. Macdonald, comme beaucoup d'autres, croyait que le jugement dans la cause de Barrett vs la cité de Winnipeg réglait toute la question scolaire.

Depuis lors, le Conseil Privé a rendu sa seconde décision. Et non seulement, M. Macdonald a eu la bonne foi de revenir sur sa première opinion ; mais encore il a eu le courage de se déclarer publiquement pour l'intervention fédérale. Les libéraux, dans leur malhonnêteté chronique, cherchent à cacher cela aux électeurs.

Voici ce que M. Macdonald disait dans une entrevue avec un journaliste, il y a une quinzaine de jours :

Quand j'ai lu, dit-il, le rapport télégraphique de ce jugement, je me suis dit qu'il ne contenait rien de nature à modifier mon opinion. Mais quand le texte même est tombé sous mes yeux, cela m'a donné à réfléchir.

Quand j'étais député, et jusqu'au moment où j'ai lu le texte du dernier jugement, j'étais sous l'impression que la célèbre motion Blake donnait au gouvernement fédéral le pouvoir de soumettre à l'appréciation des tribunaux exclusivement les questions de droit, en matière d'éducation. Les questions de fait, quelles que fussent les questions de droit, étaient dans mon opinion, du ressort exclusif du gouverneur-général en conseil.

En lisant le dernier jugement du Conseil Privé en parcourant de nouveau les *Débats* contenant la discussion sur la motion Blake, j'ai constaté que celle-ci allait beaucoup plus loin que je ne le croyais. C'est qu'elle confère au gouvernement le droit de référer au comité, non seulement les questions de droit, mais aussi les questions de fait.

La question ainsi posée au Conseil Privé a été décidée de façon à établir que la minorité catholique a, d'après l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, le droit de demander au gouverneur général en conseil une loi remédiatrice, mais aussi qu'elle a souffert une grave injustice par l'adoption de la loi scolaire de 1890.

En présence d'une pareille décision portant à la fois sur la question de droit et sur la question de fait, le gouvernement fédéral, composé d'hommes honorables comme il l'est, ne pouvait faire autrement que de donner suite au jugement du Conseil Privé, à moins qu'il fut décidé à violer la constitution et à prendre sur lui de dire aux catholiques : " Il est vrai que le plus haut tribunal de l'Empire auquel peut s'adresser un sujet britannique a déclaré que vous avez subi un tort considérable ; mais malgré tout, nous avons décidé de nous tenir au principe que la force prime le droit, et de ne rien faire pour vous ". Comme je l'ai dit déjà, je n'en suis pas arrivé à cette conclusion sans grande répugnance ; mais en sujet loyal de l'Angleterre, je m'en tiens à la constitution et je prends ma médecine comme un homme, quelque désagréable soit-elle. Lors de la première décision du Conseil Privé, j'ai dit que les catholiques romains devaient y obéir ; maintenant que la décision leur est favorable, je ne suis pas pour m'y soustraire, parce que c'est moi qui ai le dessous.

—Quelle attitude pensez vous que prendra M. Greenway.

—Je ne suis pas dans ses secrets ; mais j'espère qu'en cette circonstance, le gouvernement aura assez de patriotisme pour se conformer autant que possible aux vues du conseil Privé. Il n'y a pas de doute que, étant donné le sentiment public dans cette province sur cette question, il pourrait obtenir un nouveau succès de parti en en appelant à la bigoterie et aux préjugés, mais connaissant plusieurs ministres provinciaux comme je les connais, j'aime mieux croire qu'ils se montreront un peu plus hommes d'état, et qu'ils adopteront les mesures nécessaires pour prévenir toute intervention fédérale qui aurait pour effet d'enlever à la province une partie de son contrôle sur l'éducation.

Toute la théorie libérale tombe donc à l'eau.

La vérité est que la question des écoles est une œuvre libérale. C'est un gouvernement libéral, celui de M. Greenway, qui lui a donné la forme aigue qu'elle a aujourd'hui. Ce sont les libéraux et leurs alliés, les McCarthystes, qui tiennent le pays dans l'agitation et l'inquiétude.

Depuis le début, la question scolaire a été une manœuvre électorale, et leur plus grand désappointement sera de la voir réglée malgré eux et contre eux par un gouvernement conservateur.

Etude juridique et constitutionnelle de la question des Ecoles

IV

Le désaveu est incontestablement un mode d'action prompt, énergique, mais d'un caractère un peu autocratique. Pour employer une expression vulgaire, c'est un coup de poing en pleine figure de l'autonomie provinciale.

Dans certains cas donnés, c'est un remède *nécessaire*, mais violent et désagréable pour le pouvoir auquel on l'administre.

Quand il s'agit d'une simple législation économique, il semble que l'on devrait toujours pouvoir administrer ce remède sans danger. Mais l'histoire prouve qu'il n'en est pas toujours ainsi ; et bien souvent, même à l'égard de législations économiques, le désaveu, ou le *veto*, a causé des troubles profonds, des rébellions et des guerres civiles.

Le danger est plus grave encore quand la législation qu'il s'agit de désavouer touche à des intérêts de race et de religion. Car, en pareille matière, il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie, que l'on éteint bien difficilement.

Il est donc évident que le désaveu est une mesure rigoureuse à laquelle il ne faut recourir que dans des cas exceptionnels, et pour de graves raisons.

Si la loi à désavouer est clairement inconstitutionnelle, *ultra vires*, cela suffit pour justifier le désaveu.

Mais s'il y a le moindre doute, ou si la loi soumise affecte les intérêts vitaux d'une province, ou touche à des questions de race et de religion, et si l'on peut arriver par la voie des tribunaux à une décision qui vaille un désaveu, il est évidemment très sage de ne pas recourir alors à ce dernier moyen.

L'action des tribunaux, s'exerçant en dehors et au-dessus de la politique, pourra beaucoup plus efficacement que le désaveu remédier au mal sans faire naître un conflit.

Telle était la question que le gouvernement d'Ottawa avait à résoudre quand les catholiques du Manitoba lui demandèrent de désavouer la législation de 1890. Devait-il prononcer lui-même le désaveu ? Ou ne devait-il pas plutôt solliciter l'action des tribunaux ?

La Chambre des Communes fut saisie de la question, et l'opposition se joignit au gouvernement pour déclarer " que dans le cas d'une *législation scolaire* il valait mieux soumettre d'abord aux tribunaux les *questions* importantes *de loi* et *de fait* que cette législation faisait naître ".

C'est M. Blake lui-même le chef de l'opposition, qui proposa la chose ; et le désaveu fut ainsi déclaré inopportun dans les circonstances, par le vote unanime des Communes.

Toutes les accusations qui ont été portées à ce sujet contre le gouvernement étaient donc absolument sans fondement.

L'honorable M. Blake, dont on ne peut contester ni la haute intelligence ni l'honnêteté, fut de la même opinion que sir John A. Mcdonald, et les deux côtés de la Chambre reconnurent *qu'il n'était pas opportun* vu la gravité des circonstances, de *désavouer* la loi du Manitoba, et qu'il valait mieux soumettre la question aux tribunaux.

Pour les raisons que nous avons données plus haut, nous croyons nous-même qu'il était sage et prudent d'en agir ainsi.

Dans ces conjonctures délicates où le litige engagé sur le terrain religieux se compliquait d'une question de droit, et mettait le fanatisme en ébullition, les tribunaux étaient certainement l'autorité la plus compétente et la plus indépendante pour juger de la valeur constitutionnelle de la loi scolaire du Manitoba.

Le désaveu fut donc écarté, comme un remède dangereux dans les circonstances—et *non nécessaire*, puisque l'on pouvait arriver aux mêmes résultats en recourant aux tribunaux.

Les cours du Manitoba, saisies d'abord du litige, jugèrent—comme on s'y attendait—que la loi scolaire était *constitutionnelle*.

La cause fut alors portée devant la cour suprême siégeant à Ottawa, et les juges de cette cour décidèrent à *l'unanimité* que la législation scolaire du Manitoba était *ultra vires, inconstitutionnelle et nulle*.

Il n'y eut qu'une voix parmi les légistes pour applaudir à cette décision, et la déclarer bien fondée. Aussi quand le gouvernement du Manitoba interjeta appel de ce jugement au Conseil Privé, on crut généralement que c'était seulement pour gagner du temps, et non pas dans l'espoir de faire renverser la décision de la cour suprême.

Quelle ne fut pas la surprise de tous, même des appelants, quand on apprit que le comité judiciaire avait *infirmé* le jugement de la cour suprême et déclaré *constitutionnelle* la loi scolaire du Manitoba !

Comment le Conseil Privé, composé d'hommes éminents dont nous ne voulons mettre en doute ni la science, ni l'intégrité, en est-il arrivé à cette conclusion ? Nous n'en savons rien ; mais nous croyons que ce fut une décision bien regrettable.

Il a bien fallu s'y soumettre, et les catholiques manitobains eux-mêmes s'y sont soumis sans murmurer.

Mais des avocats qui brillent au premier rang, des magistrats très éminents par leur science, sont d'avis qu'il y a eu dans cette cause, entre Leurs Seigneuries du Conseil Privé et les avocats des catholiques du Manitoba, un malentendu évident.

La question a-t-elle été mal posée, ou mal débattue ? A-t-elle été mêlée à trop de questions incidentes, à trop d'issues collatérales, pour être mises en pleine lumière ?

C'est difficile à dire. Mais les plus hautes autorités juridiques de notre pays sont généralement d'opinion que la vraie question ne paraît pas avoir été comprise ; et que c'est à un malentendu qu'il faut attribuer ce que nous croyons avoir été une erreur judiciaire.

Quoiqu'il en soit, il est certain que cette décision malheureuse a créé une situation dont la gravité n'a fait que grandir depuis.

Si le Conseil Privé avait alors—comme tout le monde s'y attendait—confirmé le jugement de la cour Suprême, et déclaré qu'en vertu du texte constitutionnel que nous avons cité, la loi scolaire du Manitoba était *ultra vires*, tout rentrait dans l'ordre et dans la paix.

Il n'y avait plus d'agitation possible. Il n'y avait plus lieu d'appel au gouvernement d'Ottawa et d'intervention dans les affaires provinciales. La politique était débarrassée de cette question ; et justice était rendue aux catholiques par la plus haute autorité judiciaire que nous reconnaissions.

Hélas ! cette solution pacifique et régulière, désirée et attendue par tous les hommes éclairés et sans préjugés, fit défaut.

Dans quelle situation se trouvèrent alors placés et les catholiques du Manitoba, et le gouvernement d'Ottawa ?

Nous le verrons demain.

(*A suivre*)

UNE OPINION IMPORTANTE

Nous empruntons au *Canada*, de samedi, le récit d'une entrevue qu'a eue notre confrère avec M. D. Girouard, dont l'éminente réputation comme légiste est solidement établie.

Ce matin, nous avons eu l'avantage de rencontrer l'honorable député de Jacques-Cartier, M. D. Girouard, à qui nous avons demandé son opinion. La voici dans toute sa netteté.

Je n'hésite pas, a déclaré M. Girouard, à considérer cet ordre en conseil comme liant le gouvernement, et contenant toute la politique de ce dernier sur la question des écoles. L'honorable député a ajouté que le gouvernement fédéral est tenu de soumettre une loi remédiatrice au parlement du Canada, une législation basée sur cet ordre en conseil, aussitôt que la réponse de Manitoba aura été connue.

—Considérez-vous que le gouvernement soit obligé d'agir dans le cas où le gouvernement Greenway ne donnerait aucune réponse dans un délai raisonnable.

—Oui, sans aucun doute.

—Vous avez remarqué que M. Bourinot, greffier de la Chambre des communes a exprimé la même opinion.

—Oui et c'est une des meilleures autorités sur les questions de ce genre. A mon avis, il ne peut y avoir deux opinions à ce sujet.

Le *Monde* invente chaque jour des nouvelles politiques qui dénotent chez le confrère des dispositions à faire une grande économie de vérité ; il est plus généreux dans la distribution du mensonge.

AVEUX

La presse libérale ne cesse de répéter que l'Ordre en Conseil remédiateur est un document sans importance et qui ne veut rien dire.

M. Geoffrion, le candidat libéral dans Verchères, ose-t-il affirmer la même chose ? Pas du tout.

M. Geoffrion est un avocat d'un talent reconnu. Quels que soient ses défauts, il occupe au barreau un rang enviable et son opinion sur une question légale a une valeur réelle.

Pense-t-on qu'il aurait consenti à prêter l'autorité de sa parole à la prétention de la *Patrie*, du *Monde*, de l'*Electeur* et des autres gazettes rouges, que l'Ordre en Conseil n'a pas une portée énorme sur la question scolaire ? Loin de là, il laisse à des irresponsables comme les scribes libéraux le soin de soutenir des thèses aussi dépourvues de bon sens que l'est celle-là.

Aussi déclare-t-il dans les discours qu'il prononce dans Verchères, qu'il approuve et la forme et le fonds de l'ordre en conseil, qu'il en approuve entièrement la teneur.

De son côté, M. Bernier, député de Saint-Hyacinthe et avocat lui aussi, a été forcé d'admettre, que l'ordre en conseil aura pour effet de permettre l'intervention du Parlement et le règlement de la question des écoles.

Sans doute ces messieurs sont trop partisans pour approuver la conduite des ministres qu'ils combattent et combattront quand même, pour la seule et unique raison que les ministres sont conservateurs. Mais leurs aveux constituent une réponse écrasante aux divagations de la presse libérale.

LEUR CANDIDAT

Nous lisons dans la *Patrie* d'hier :

M. Jos. Martin, député de Winnipeg, part demain pour Haldimand où il va parler en faveur de M. McCarthy, l'adversaire du Dr Montague.

M. Sifton, le procureur général du Manitoba l'accompagnera dans son voyage. Il doit aussi parler dans Haldimand, mais son voyage a surtout pour objet de consulter D. McCarthy sur certains points relatifs à la position du Manitoba dans la question des écoles.

C'est l'alliance libérale-McCarthyste qui continue.

Est-on édifié maintenant sur ce que vaut le candidat pour lequel M. Choquette voudrait aller voter ?

Tout ce que l'ultra-protestantisme compte de fanatiques, à commencer par M. Martin et les ministres du gouvernement Greenway, se jette dans la lutte contre le candidat conservateur dans Haldimand. Et nos libéraux leur prêtent leur concours actif, les aident de leur travail et les encouragent de leurs sympathies.

Mais pourquoi cette rage des fanatiques contre l'honorable M. Montague, un des ministres dans le gouvernement Bowell ? N'est-ce pas la meilleure preuve que ces gens-là comprennent que le gouvernement est irrévocablement résolu à rendre justice aux catholiques.

Le simple spectacle que nous donnent les libéraux par leur union avec MM. McCarthy, Martin et Sifton, suffit à démontrer leur défaut absolu de bonne foi. Si les écoles séparées n'avaient pas d'autres défenseurs que ces gens-là, que deviendraient-elles ?

Les jansénistes contemporains

La littérature janséniste est inépuisable. Il est bien rare que, tous les cinq à six mois, un livre nouveau, tiré à petit nombre, ne vienne pas rappeler notre attention sur la secte. Ce n'est point que les derniers survivants aiment le bruit : autant leurs prédécesseurs recherchaient la réclame, autant les jansénistes contemporains détestent le tapage. Les livres où il est question des héros du schisme émanent d'ordinaire de plumes profanes. Telle est cette curieuse histoire de la *Mère Angélique*, que vient de nous donner M. Guillaume Dall. L'auteur a trouvé à la Bibliothèque nationale trois énormes volumes de lettres dont il s'est servi pour nous initier à la vie des moniales de Port-Royal des Champs. Le public lira certainement avec curiosité ces pièces. Mais quand donc un écrivain nous racontera-t-il l'histoire de la secte depuis la Révolution ? Un de nos regrettés confrères, M. J. Bourgeois, mort il y a neuf ans rédacteur de la *Gazette de France*, aurait pu nous rendre ce service. Ancien janséniste, M. Bourgeois était devenu un catholique fervent. Quelque temps avant sa mort, deux ou trois articles consacrés au célèbre Bonjour, curé de Fareins, parurent sous sa signature dans la *Gazette*—et ce fut tout. A l'heure actuelle, la personnalité la plus en vue de la " Société des jansénistes de Paris " est M. Gazier, l'un des professeurs les plus éminents de la Sorbonne. Le frère de M. Gazier, musicien de grand mérite et catholique excellent, dirige avec beaucoup de distinction la chapelle de Saint-Pierre du Gros-Caillou. Un riche industriel de Saint-Denis, M. Falcot, préside, dit-on, aux destinées de la " Société ". C'est un janséniste rigide : un trait donnera une idée de son caractère. Lorsqu'il voulut se marier, M. Falcot s'adressa directement à l'évêque janséniste d'Utrecht et le pria de lui choisir une compagne.

La " Société " jouit d'un revenu de 20 à 25,000 livres ; elle possède, près de l'ancienne barrière Saint-Jacques, rue Leclerc, une bibliothèque où les manuscrits précieux abondent. La maison appartient à la secte : le concierge a reçu l'ordre de n'admettre comme locataire aucun ecclésiastique. Le dépôt s'est récemment accru d'une collection considérable léguée par deux vieilles demoiselles dont la vie s'était écoulée dans le culte des souvenirs jansénistes. M. Gazier a la garde des livres. Lui seul peut être consulte les ouvrages et les manuscrits qu'il a mission de conserver ; personne, à part M. Gazier et quelques amis, n'entre dans le dépôt sur lequel la Société exerce une surveillance jalouse. Les successeurs des Nicole, des Arnaud et des Singlin se réunissent de temps en temps, rue de Vaugirard, et quand les portes sont bien closes, ils se lamentent tout bas sur les malheurs des temps.

Il y a quarante ans, un journal hebdomadaire, intitulé l'*Observateur catholique*, servait d'organe à "ces messieurs." J'ai trouvé sur les quais quelques volumes dépareillés. L'auteur d'une *Histoire de l'Eglise* en douze volumes, un prêtre rebelle, l'abbé Guettée—mort pope depuis—dirigeait le recueil. C'est contre l'infaillibilité pontificale et l'Immaculée Conception que bataillaient les rédacteurs. A entendre l'abbé Guetté et ses amis, la proclamation des deux dogmes devait provoquer la décadence de l'Eglise catholique. Or, résultat tout à fait imprévu ! c'est au jansénisme surtout que les dogmes redoutés portèrent malheur. On vit, successivement, en effet, les familles parlementaires qui faisaient l'orgueil du schisme, les Parent-Duchatelet, les Bachère, etc., abjurer loyalement leurs erreurs et rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. La Société a vu également s'éloigner d'elle, à différentes époques, les Guéneau de Mussy, les Rendu, les de Bure, les Sacy, les Barante, les Forbin d'Oppède, les Garcin de Tassy, les Rolland d'Erceville, les Jacquemont, etc. Dans certaines familles les femmes furent les dernières à se rendre.

Quelques villages du Dauphiné et du Forez, tels que Notre-Dame de Vaux, Farins, etc., conservent un noyau de quinze à vingt familles rurales encore attachées aux erreurs de Jansénius. Ces malheureux se réunissent dans des granges pour réciter l'office suivant le rite galican. Mais le groupe décroît de jour en jour, entamé par la mort, comme ces deux ou trois sœurs de Sainte Marthe, qui finissent de s'éteindre dans leur maison de retraite de Magny-les-Hameaux, près Chevreuse, toujours obstinément fidèles à l'esprit de " ces messieurs " et ne connaissant d'autre livre que les *Essais de morale*, de Nicole, et les *Réflexions* du Père Quesnel.

OSCAR HAVARD.

M. Loyson Musulman

Une communication de l'ex Père Hyacinthe à l'*Eclair*, du 27 mars, nous montre à quel degré de décadence intellectuelle et morale peuvent en arriver les esprits, distingués d'ailleurs, qui ont rompu délibérément avec la foi.

L'ancien Carme défroqué vient de faire une série de conférences à Alger, à Oran et à Tlemcen, et en voici le résumé oratoire qu'il adresse modestement au journal où l'élément religieux est représenté, avec la compétence et la bienveillance que l'on sait, par M. Jean de Bonnefon.

Je suis un prêtre chrétien ; mais, disciple convaincu de Jésus, je ne crois pas lui faire injure en reconnaissant dans Mohamed le prophète des Arabes. Ce n'est pas sans une inspiration divine qu'il a fondé cette grande religion de l'Islam, qui préside aux destinées temporelles et spirituelles de tant de milliers d'Arabes algériens et de tant de millions de créatures humaines de toute race et de toute contrée.

Bonaparte, qui ne fut pas seulement un grand capitaine, mais quelquefois aussi un prophète, à sa manière, a dit dans sa fameuse proclamation du Caire : " Les Français sont les vrais Musulmans ". Nous le deviendrons tout en restant chrétiens, ou plutôt en devenant de meilleurs chrétiens que nous ne l'avons été jusqu'ici. Par l'alliance politique de la France avec l'Islam, nous créerons une puissance militaire avec laquelle le monde devra compter ; par l'alliance religieuse de l'Evangile avec le Coran, nous ferons briller pour les âmes une lumière qu'elles n'ont pas vue encore.

L'illustre émir qui, en combattant les Français, avait appris à les estimer, Abd-el-Kader, a écrit ces paroles :

" Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leurs divergences et ils deviendraient frères à l'extérieur et à l'intérieur ; mais ils ne m'écouteront pas, parce qu'il est préétabli dans la science de Dieu qu'ils ne se réuniront pas dans une même pensée ; le Messie seul fera disparaître leur antagonisme lorsqu'il descendra."

Nous attendons, nous aussi, le retour du Messie, mais nous ne savons ni quand ni comment il se fera. Toutefois, l'esprit de Jésus, qui est lumière et amour, peut se répandre dès aujourd'hui dans les cœurs, avec une puissance et une pureté nouvelles, pour accomplir entre des frères longtemps ennemis la réconciliation qui est au-dessus de leurs propres efforts.

Soyons des chrétiens de l'Islam et des musulmans de l'Evangile !

Est il besoin d'un commentaire, et la vue de cette intelligence tombée, réduite à battre de l'aile dans l'absurde pour attirer de temps en temps l'attention des ennemis de l'Eglise, ne suffit-elle pas pour exciter, nous ne dirons pas d'indignation, mais surtout la plus profonde pitié ?

Une dépêche de Marseille annonce que M. Hyacinthe Loyson a fait hier soir au théâtre Chave une conférence sur " la cause de l'anarchie." Quelques interruptions faites par des anarchistes présents ont amené un tel vacarme qu'il a fallu l'intervention du commissaire de police pour faire cesser la conférence.

Les orateurs libéraux sont forcés d'admettre, dans Verchères, que les lois scolaires de Manitoba sont l'œuvre d'un gouvernement libéral.

Nous défions la presse et les orateurs libéraux de prouver que leurs amis à Ottawa ont proposé une seule motion en faveur des écoles catholiques de Manitoba.

Une motion condamnant l'intervention fédérale dans la question scolaire a été proposée, à la dernière réunion de l'association des jeunes conservateurs de Toronto, avant-hier ; mais elle n'a pu réunir que 4 voix.

PENSEE DU JOUR

Pour moi, je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier! Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de celui d'où émane toute lumière, toute justice et toute bonté.

LEGOUVÉ.

Finance et Commerce

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE

Mardi soir.

Change

Les cotes ci-dessous du change sterling nous sont fournies par MM. Garand, Terroux et Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes.

	Entre banques	Au comptoir
Fonds N.Y. 1/4	à 3/64 ..	1 à 1
Sterling :		
60 j. à vue 9 13/16	à 9 15/16 .. 10	à 10¼
demande 10 1/16	à 10 1/8	10¼
par câble 10¼	à	10 1/2
Chèques sur Paris :		
longue échéance		5.15
courte échéance		5.12½

	A l'affiche.	Courant.
60 jours	4.89½	4.88½ à 4.88¾
Demande	4.90½	4.89½ à 4.89
Par câble		4.89 à 4.89½
Commercial		4 88
Documentaires		4.87 à 4.87½
Chèques sur Paris :		
long terme		5.16¼
courte échéance		5.15 1/16

NOTES FINANCIERES

L'argent à Londres est de ½ p. c., à New York à 2½ p. c.

—Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre reste à 2 p. c.

—A Montréal, le prêt remboursable à demande fait de 3½ à 4 p. c. ; l'escompte se tient de 6 à 6½ p. c., suivant garanties et terme.

Les consolidés font à Londres 104 15/16, au comptant ; 104 15/16 sur compte.

LES VALEURS

BOURSE DE MONTREAL

Peu d'animation à la bourse locale ce matin, les valeurs se sont bien maintenues excepté les actions des chars urbains qui étaient à la hausse.

Voici les ventes de l'avant-midi :

100 actions, Pacifique Canadien .... à 39½
10 " Câble Comm .... à 141
9 " Chars urbains, Montréal .... à 191
100 " " .... à 192
5 " " (nouv) .... à 188
16 " " .... à 188¼
150 " " .... à 188½
100 " " .... à 189
250 " " Toronto .... à 72
25 " Télégraphe de Montréal .... à 158
25 " Telephone Bell .... à 150
5 " Banque Molsons .... à 168
5 " Banque d'Hochelaga .... à 125

Les chars urbains de Toronto étaient quelque peu plus fort sur le marché de l'après-midi

Ventes de l'après midi :

75 " Chars urbains Montréal .... à 188
25 " Chars urbains de Toronto .... à 73½
75 " " .... à 74
20 " Téléphone Bell .... à 150
25 " Câble Commercial .... à 143
25 " Banque d'Ontario .... à 91
75 " Richelieu et Ontario .... à 93
150 " Gaz de Montréal, ex-div. .... à 199½

GRAND TRONC

Rapport des recettes du trafic pour la semaine finissant le 6 avril 1895 :

	1895	1894
Recettes des passagers	$105,047	$110,460
Recettes du fret	227,771	214,514
Total	$332,818	$324,974
Augmentation en 1895	$ 7,844	

DERNIÈRES COTES DES VALEURS

STOCKS	8 Avril Vendeurs	8 Avril Acheteurs	9 Avril Vendeurs	9 Avril Acheteurs
Pacifique Canadien	40	39½	39½	39½
Do Obligations	.....	103½	.....	103½
Câble Commercial	144½	143½	143½	142½
Duluth	4½	2	3½	2½
Do préf	8	7	8½	7
Télégraphe de Montréal	159	158	157	157½
Cie du Richelieu et Ont	93½	92½	94	92½
Cie des Chars Urbains	192	191	191	191
Do do n. stock	188	187½	189	188½
Cie du Gaz de Montréal	200	199½	200	199
Téléphone Bell	154	.....	150	149½
do Nouvelle	.....	.....	.....	.....
Royale Electrique	145	141	144½	141
Banque de Montréal	223	218	220	218
Banque d'Ontario	100	91	100	91
Banque d'Ottawa	.....	.....	.....	.....
Banque du Peuple	120	114	120	114
Molson's Bank	170	169	170	169
Banque de Toronto	.....	240½	.....	240½
Banque Jacques-Cartier	.....	.....	.....	.....
Banque des Marchands	170	165	170	165
Banque de Québec	.....	127½	.....	127½
La Banque Nationale	.....	.....	.....	.....
Banque Union	.....	101	.....	101
Banque de Comm. Canad.	136½	135½	137	135
La Banque Ville Marie	100	70	100	70
Banque Hochelaga	125	123	125	123
Banque des March., Hal	.....	.....	.....	.....
Intercolonial Coal	50	.....	50	.....
do do	100	.....	100	.....
Cie des Terres N.-O.	65	.....	65	.....
Cie de Transp. Canada	.....	.....	.....	.....
Canada Paper Company	110	.....	110	.....
Canada Central, obligat	.....	.....	.....	.....
Champlain et St-L. oblig.	99	.....	99	.....
Cie de Coton de Montréal.	122	118	122	119
Cie de Coton du Canada	50	40	50	40
do do	98½	97	98½	97½
Cie de Coton des March.	130	.....	130	.....
Cie de Coton Dominion	94	92½	95	93
Accident Ins. Co.	145	130	145	130
Diamond Glass Co	180	.....	180	.....
Havre de Montréal, oblig.	155	.....	155	.....
Chars Urbains de Toronto	72	73½	73½	72½

BOURSE DE NEW-YORK

	8 Avril Ouverture	8 Avril Fermeture	9 Avril Ouverture	9 Avril Fermeture
Am Cotton Oil	26	26	....	....
Do Sugar Re.	100½	101½	101½	100½
Do pref	....	....	94	94
Do Tabac	96	95½	95½	95½
Do préf	....	....	....	....
Atchison	6½	6½	6½	6½
C B & Q	72½	72½	73	71½
Pacifique Canadien	40	40	40½	39½
C C C & I	....	....	38½	37½
Chicago Gas	71½	70½	71½	71½
Ches. & Ohio	17½	17½	17½	17½
Consolidated Gas	....	....	....	....
New-York Central	95½	96	96	96
C Southern	50½	50½	50½	50½
Dist & Cttle F'd's	15½	14½	14½	14½
Del & Hudson	127	126	127	125½
Del L & W	158½	159½	159	159
Erie	9½	9½	9½	9½
Do pref	....	....	....	....
Do 2nd	....	....	....	....
Gen Electric	33	33½	33½	33½
Jersey Central	93½	93½	94	93½
Kansas & Tex.	....	....	....	....
Lou & Nash	51½	51½	51½	51½
Lake Shore	137½	137	137½	137½
Mich Central	94½	94	93½	96
St P M & Man	....	....	....	....
Man Elev	112	111	111	111
Missouri Pac	23½	24½	24½	23½
Lead Trust	31½	31½	....	....
North American	5½	5½	5½	5½
New England	3½	37½	37½	37½
Nat Cordage	....	....	....	....
N Pacific	4½	4½	4½	4½
Do pref	17½	17½	17½	17½
North West	91½	92	92½	91½
Do pref	....	....	....	....
St P & Omaha	32	32	31	32
Do pref	....	....	....	....
Ont & Western	16½	16½	16½	16½
Pacific Mail	....	....	....	....
Pullman Car	157	157	157	157
Reading	12½	12	13	12½
Rock Island	63½	64	64	63½
Rich & Term	....	....	....	....
St Paul	58	58	58½	57½
Do pref	....	....	....	....
Texas Pacific	....	....	9½	9½
Tenn. Coal and Iron	17½	17½	17½	17
Union Pacific	....	....	11½	11½
Western Union	86½	86½	86½	87
Wabash	....	....	....	....
Do pref	....	....	14½	14½
Wheeling & L E	12	12	12½	12½
Do pref	41	43	43	43
Sterling Ex 60 jours	489½	489½	489½	489½
Do demande	490½	490½	490½	490½
Argent	....	....	2	2
C P R à Londres	41	40½	41½	41½
G T R pref do	....	....	....	....
Do 2nd do do	....	....	....	....
Consolidated Gas	....	....	....	....
Am Tobacco	....	....	....	....
Do pref	....	....	....	....
Tenn Coal and Iron	....	....	....	....

VALEURS AMÉRICAINES A LONDRES

9 Avril	Londres	N.Y. Equiv
Atchison	6½	6½
Pacifique Canadien	41½	40½
Erie	10½	9½
Kan. et Texas	18½	15½
Louisville et Nashua	53	51½
Lake Shore	140	137
Can. Nord. pref	18½	17½
Illinois Central	90	88½
Ont. & Western	16½	16½
Reading	6½	13½
Saint-Paul	59½	58½
Union Pacific	11½	11½
Wabash	14½	14½

BULLETIN COMMERCIAL

Grains et Farines

Avis reçus par cable au Board of Trade ce matin :

Londres, 8—Cargaisons flottantes : Blé, stable ; maïs, calme.

De passage et d'expédition : Blé, soutenu ; maïs, ferme. Blé de la Plata : un voilier, mars, 22s ; belle qualité ; deux cargaison de blé vendues ; mais américain mêlé, steames, 20s 7½d ; une cargaison de maïs vendue ; blé du Chili, avril, 24s 1½d.

Marchés de la campagne : anglais, ferme ; français, calme.

Temps chaud en Angleterre.

Liverpool : Blé et maïs sur place, calmes, demande modérée.

Farine de blé à boulanger, première de Minneapolis, 16s.

Expéditions russes : Blé, 300,000 ; maïs, 70,000.

Liverpool à venir : Blé, calme ; avril, 4s 9½d ; mai, 4s 9½d ; juin, 4s 9½d ; juillet, 4s 9½d ; août, 4s 10d. Maïs, calme ; avril, 4s 2½d ; mai, 4s 3½ ; juin, 4s 3d ; juillet, 4s 3½ ; août, 4s 3½d.

Blé à Paris : sans activité ; avril, 19 05 ; mai, 19.15.

Farine de blé à Paris : Sans activité ; avril, 41.30 ; mai, 41 80.

Grains—Le marché local est soutenu, les prix se maintiennent. On cote :

Pois (par 66 lbs)	00 c	à	00 c
Pois à dot	68 c	à	69 c
Avoine No 2	40½c	à	41 c
Seigle	54 c	à	55 c
Orge d'engrais	53 c	à	54 c
" drèche	55 c	à	60 c
Blé d'Inde, droits payés	00 c	à	00 c
Blé du Manitoba, No 1, dur	78 c	à	79 c
" No 2, dur	c	à	c
Sarrasin	50 c	à	51 c

Farines—Marché actif, taux fermes. On cote :

Patente de printemps	3.75	à	3.90
Straight Roller	3.15	à	3.25
Extra	2.70	à	3.12
Superfine	2.50	à	2.60
Forte de boulangers, Man	3.75	à	0 00

Grosses farines—Marché actif, approvisionnement peu considérable, prix soutenus. On cote :

Farine d'avoine granulée, par bbl	4.05	à	4.10
" " en sac	2.05	à	2.10
" " standard, par bbl	4 00	à	4.05
" " en sac	2.00	à	2.05
Pois cassés, le baril	3.40	à	3.55
Avoine (rolled)	4.10	à	4.15

Issues—Le son se maintient ferme et est rare.

Son, par tonne	19.00	à	20.00
Gruau	20.00	à	20.50
Moulée	22 50	à	23.50

Voici quels ont été les cours des grains à Chicago aujourd'hui :

Chicago	Ouverture	Plus haut	Plus bas	fermeture
Blé—				
Avril	....	....	....	54½
Mai	54½	55	54	54½
Juillet	56½	56½	55½	56
Maïs—				
Avril	....	....	....	45
Mai	45½	45½	45½	45½
Juillet	....	....	....	....
Avoine—				
Avril	....	....	....	28½
Mai	29	28½	28½	28½
Juin	....	....	....	....
Juillet	....	....	....	....

MOUVEMENTS DES GRAINS

	Arrivages	Expéditions
CHICAGO :		
Blé, minots	8000	16000
Maïs, "	40000	17 00
Avoine, "	167000	181000
Farine, barils	12651	7746
NEW-YORK :		
Blé, minots	9750	118762
Avoine "	104 0	10
Maïs, "	882 0	331
Farine, barils	119?2	4593
Farine, sacs	14851	56705
MILWAUKEE :		
Blé, minots	25000	......
Maïs, "	......	......
TOLEDO :		
Blé, minots	......	......
Maïs, "	......	......
ST-LOUIS :		
Blé, minots	3000	1 0'0
Maïs, "	5000	......
DULUTH :		
Blé, minots	8 000	......
Maïs, "	......	......
DETROIT :		
Blé, minots	2000	5000
MINNEAPOLIS :		
Blé minots	65000	58 00

Provisions

Provisions—Le marché est fort et actif

Mess canadien, lourd	$16.50	à	$17.00
" Short Cut ", leger		à	
Jambon fumé, à la ville, la livre.	0.09½	à	0.10½
Saindoux mélangé, la livre	0.06½	à	0.07½
" canadien pur, la livre	0.09	à	0.1 ½
Bacon, la livre	0.11	à	0.11

Voici quels ont été les cours des provisions à Chicago aujourd'hui :

Lard—				
Avril	....	....	....	12 17
Mai	11 95	12 90	11 93	12 27
Juillet	....	....	....	....
Saindoux—				
Avril	....	....	....	6 9?
Mai	6 87	7 02	6 87	7.02
Juillet	....	....	....	....
Côtes courtes—				
Avril	....	....	....	6 30
Mai	6 22	6 37	6 22	6.35

Produits de la ferme

Beurre—Le marché est sans activité, les prix sont à la baisse.

Crémerie	20½ c à 21
Laiterie, Townships	1? c à 15 c
De l'Ouest	8 c à 12 c

Fromage—Le prix sur cable est de 49s 6d pour le blanc, celui du coloré est de 51s. Le marché est plus ferme.

Oeufs—Le marché est plus actif, la demande est bonne.

Qualité supérieure	12 c à 14 c
Frais	16½ c à 17 c

Marché de Liverpool

9 Avril	s.	d.		s.	d.
Blé de printemps	5	2	à	5	3
Blé roux d'hiver	4	11	à	4	11
No 1 Cal	4	11	à	5	0
No 2 Cal	0	0	à		0
Blé-d'Inde	4	2½	à	0	0
Pois	5	0	à	0	0
Lard	58	9	à	00	0
Saindoux	34	9	à	00	0
Bacon	32	6	à	32	6
Suif	24	6	à	00	0
Fromage blanc	49	6	à	00	0
Fromage coloré	51	0	à	00	0

Arrivages à Montréal

9 Avril.	G.T.R.	C.P.R	Canal.	Total.
Blé—minots	......	......	......	......
Blé d'inde—minots	1250	......	......	......
Pois—minots	......	......	......	......
Avoines	......	3176	......	......
Orge	......	......	......	......
Seigle	......	......	......	......
Farine—barils	150	1262	......	......
Farines d'avoines etc. barils	......	......	......	......
Potasse, etc	......	......	......	......
Beurre—tinettes	53	120	......	......
Fromages—meules	......	15	......	......
Lards—barils	......	......	......	......
Saindoux	......	......	......	......
Œufs—caisses	78	36	......	......
Jambon, lard salé—tinettes	......	......	......	......
Viandes en conserves	......	......	......	......
Porc abattu	2	......	......	......
Cuir, rouleaux	11	46	......	......
Peaux vertes	......	......	......	......
Pétrole	......	......	......	......
Bœuf—barils	......	......	......	......
Phosphates	......	......	......	......
Suif	......	......	......	......
Tabac, paquets	......	......	......	......
Whisky, barils	......	......	......	......

TEMPERATURE

BEAU, STATIONNAIRE A TEMPERATURE PLUS ELEVEE

Bureau météorologique, Toronto, avril 9, 11 hrs p.m.—La pression atmosphérique est plus forte au Manitoba. La pluie est tombée en grandes quantités dans la province de Québec ainsi que dans les provinces maritimes. Dans le Nord-Ouest, la température est belle ; dans la région des lacs, le temps commence à s'éclaircir.

Minimum et maximum de la température : Calgary, 28,44 ; Qu'Appelle, 30 46 ; Winnipeg, 24 42 ; Parry Sound, 36 50 ; Toronto, 43 48 ; Montréal, 44.48 ; Québec, 38 48 ; Halifax, 36 44.

PROBABILITÉS

Lacs : Beau, stationnaire, température un peu plus basse

Saint-Laurent (haut) : Vent frais du nord ouest au nord. Beau, stationnaire à température un peu plus basse.

Saint-Laurent (bas) : Vent frais de l'ouest au nord. Eclaircies. Température stationnaire ou un peu plus basse.

Golfe : Vents frais de l'ouest au nord-ouest. Incertain et pluvieux suivi d'éclaircies vers la nuit.

Provinces Maritimes : Vents du sud à l'ouest et nord-ouest. Incertain et pluvieux, suivi d'éclaircies vers la nuit.

Manitoba : Généralement beau. Température stationnaire ou un peu plus élevée.

9 avril 1895.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Aujourd'hui maximum	54
Même date l'an dernier	46
Aujourd'hui minimum	36
Même date l'an dernier	30

Décès

JEGOU DU LAZ—En cette ville, samedi, le 6 courant, à l'âge de 63 ans, 10 mois et 13 jours, M. le vicomte Henri Jégou Du Laz, natif de St-Pol-de-Léon, Finistère, France.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 315 rue Sanguinet, à 7.45 heures a.m. pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de France sont priés de reproduire.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, Locataire et Gérant

Une matinée et une soirée seulement samedi, le 13 avril, Mme Langtry, la célèbre actrice anglaise dans GOSSIP, une nouvelle comédie traitant de la société américaine.

Prix, 25c, 50c, 75c et $1. Sièges en vente chez Nordheimer et Walker, bijoutier, 2?0 rue Ste-Catherine.

THEATRE ROYAL

Semaine commençant lundi, le 8 avril, Après-midi et soirs

THE NEW PECK'S BAD BOY

Donnant toutes les dernières chansons, danses, variétés, etc. Représentation entièrement nouvelle et d'actualité.

Gus Hill sur la scène à chaque représentation.

Prix—10c, 20c et 30c. Sièges réservés, 10c extra. Plan de la salle visible au théâtre de 9 a.m. à 10 p.m.

Semaine suivante : The Austins.

QUEEN'S HALL, ROY A. MACDONALD

Ecole de danse ouverte tous les jours et tous les soirs. La classe des commençants commencera lundi, le 17, après-midi et soir. Leçons privées données à volonté. Nous avons retenu les services d'une dame de la meilleure école de danse de New-York pour prendre charge de ceux ou celles qui désirent recevoir des leçons d'une femme. Nous nous ferons un plaisir de donner des leçons à domicile.

PERRAULT, MESNARD & VENNE

Architectes et Ingénieurs Civils

97 RUE ST-JACQUES (Banque du Peuple)

Téléphone 696. Montréal, Can.

ROMEO PREVOST & CIE

Comptables Auditeurs,

Liquidateurs et Fidéi-Commissaires

ARGENT A PRETER

Achats de débentures municipales.

Bâtisse New-York Life

CHAMBRES Nos 6 et 7 - - - - Tel. Bell

MONTREAL

C. W. LINDSAY

2268, 2270 et 2272

Rue Sainte - Catherine

—IMPORTATEUR DE—

PIANOS DECKER BROS, New York.
PIANOS HEINTZMAN & CO, Toronto.
PIANOS MORRIS, Listowel.
PIANOS WESER BROS, New-York.

40 Instruments à Choisir

Prix suivant la qualité. Termes, argent comptant ou paiements faciles.

Pianos d'occasion de toutes les formes et de toutes les fabriques acceptés comme paiements partiels.

N.B.—Entrepôts ouverts tous les soirs durant le mois d'avril.

CHEMINS DE FER

(*Service du Dimanche omis.*)

Départs et Arrivées des Trains

Les trains quittent la gare Bonaventure aux heures suivantes:

Pour l'Ouest—Chicago, Détroit, Toronto, 9.10 a.m. 8 25 p.m. Brockville (mixte), 1.30 p.m. Cornwall, 5.00 p.m.

Ottawa, Hawkesbury, Malone, Arnprior via Canada Atlantic, 9.00 a.m., 4 15 p.m.

Pour l'Est—Portland, Boston, Québec, Saint-Jean et Halifax, 7.50 a.m. Portland, Québec, Petit Métis, 7.50 a.m., 10.10 p.m. Island Pond, Arthabaska, Richmond et Québec, 4.00 p.m. Saint-Hyacinthe, 5.30 p.m. Richmond, Island Pond et Québec (mixte), 8.15 a.m.

New-York par D & H. R. R. via Rouse's Point, 9 10 a.m., 6.20 p. m.

New-York par C. V. R., via Troy, and Boston via Fitchburg, 9.00 a. m., 6.10 p.m. New York via Springfield et Boston, via Lowell, 9.00 a.m., 6.10 p. m.

Chambly et Waterloo, 4.40 p.m.

Hemmingford, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington, Valleyfield et Beauharnois, 4.20 p. m., Mixte pour Hemmingford, Huntingdon et Massena Springs, 7.00 a. m.

Le train de 9.00 a.m. pour Granby et Waterloo se raccorde via St. Jean seulement.

Service des trains suburbains

Pour Lachine, 5.20, 6.30, 9.10, 9.?, a. m. 1 30, (1.55 samedi seulement), 3.35, 5.0?, 5.?, 6.15, 6.2?, 7.50, 9.05, 11.25. Un train de 1.?0 a.m. 12.05, 5.05 p.m pour quai de Lachine.

Pour Sainte-Anne et Vaudreuil, 9.00, ?.?0 p. m. (samedi seulement), 4.?0, 5.00, 6.15, 11.2?.

Pour Dorval, 9.05 a. m., 10.15, 12.30, 1.30 p. m. 1.? (samedi seulement), 3.20, 5.00, 6.15, 7.30, et 11.25 p.m.

Pour Longueuil, 6.43, 8.15 a.m., 12.10 p.m., (2.00 samedi seulement), 5.08, 6.30, 11.20 p m.

Pour Saint-Laurent, 7.40 a. m., 12.00 midi, 5.?? p.m.

Pour Côte Saint-Paul, 6.00 a. m., 6.55, 12.15 2.00 p.m. 5.15, 6.21.

Pour Saint-Lambert, 6.43, 8.15, 7.50, 7.?0, 9.?0, a.m. 10.00 a.m., 12.10 midi, (1.25, 2.00 samedi seulement), 4.00, 4.20, 4.40, 5.08, 5.?0, 6.00, 6.15, 6.?0, 6.30, 10.10, 11.20 p.m.

Arrivée des trains à la gare Bonaventure.

DE L'OUEST—Chicago, Détroit, Toronto, 7.?5 a.m. 8.15 p.m., Kingston (mixte) 5.00 p.m. Cornwall, 8.50 a. m.

Ottawa, via Canada Atlantic, 11.25 a. m., 7.?0 p.m.

DE L'EST—Québec et Portland, 6.?0 a. m., 4.?0 p. m. Halifax et Saint-Jean, Québec, 5.?0 p.m. Island Pond et stations intermédiaires, 11.? p. m., 6.6? p. m. Saint-Hyacinthe, 5.?0 a. m.

Pointe Lévis et Québec, 6.00 a. m., 12.?0 p. m. 1.? p. m.

New York via Springfield, 7.15 a. m., 6.50 p.m.

DU SUD—New York, par D. & H., via Rouse's Point, 7.30 a. m. 9.30 p. m.

New York, par C. V. R., via Troy, 7.40 a. m. 4.? p. m.

Albany, via Rutland, 7.40 a. m., 8.? p.m. Springfield, via White River Junct., 7.1? a. m. 8.? 10.15 p. m. Boston, via Lowell, 7.?0 a. m., 8.00, 8.35 p. m. Boston, via Fitchburg, 7.? a. m., 3.35, 10.10 p m.

Rougemont et Saint-Césaire, 8.55 a. m.

Waterloo, Granby et Farnham, 10.10 a. m.

St. Albans et stations intermédiaires, 9.?0 a.m.

Hemmingford, Huntingdon, Fort Covington, Valleyfield et Beauharnois, 8.35 a. m. Mixte comprenant Bombay et Massena Springs, 5.?0 p.m.

Saint-Laurent, 8.35 a. m., 1.?2, 5.27 p. m.

Rouse's Point, 10.10 a. m.

W. D. O'BRIEN, Agent, 143 rue Saint-Jacques. Téléphone, ??.

7 juillet 1894.

Commencant le 1er Janvier 1895.

Les trains quittent la gare Windsor aux heures suivantes:

Pour Saint-Jean, Farnham, etc , 9.00 a. m. 4.?5 p. m., 8.30 p. m., (8.40 p. m. tous les jours, dimanche excepté).

Pour Boston, Manchester, etc., 9.00 a. m. 8.?0 p. m.

Pour Sherbrooke, 4.05 p. m. Sherbrooke, Lac Mégantic, Saint-Jean, N. B., et Halifax, N. E., 8.?0 p. m., samedi excepté.

Pour Newport, etc., 9.00 a. m., 4.05 p. m., et 8.?0 p. m.

Hudson, 5.15 p. m.

Pour Sainte-Anne, Vaudreuil, Pointe Fortune et toutes les stations intermédiaires, 5.15 p. m.

Pour Perth et les stations intermédiaires, 8.?0 a. m. 9.00 p. m.

Pour Chicago, Toronto, Smith's Falls et Peterboro, 8.25 a. m., 9 00 p. m.

Pour Detroit et Chicago, 8.25 a. m., 9.00 p. m.

Pour Ottawa, Sault Sainte-Marie, St. Paul, Minneapolis, etc., 9.10 p. m., tous les jours.

Pour Winnipeg, Vancouver et Victoria, 9.?0 a. m.

Les trains arrivent à la gare Windsor aux heures suivantes :

De Saint-Jean, Farnham, Newport, etc., 7.?0 a. m. et 8.30 p. m.

De Boston, Portland, etc., 7.30 a. m. et 8.20 p. m.

De Sherbrooke 8.20 a. m. et 11.?0 a. m.

De Halifax, N. E., Saint-Jean, N. B., Lac Mégantic et Sherbrooke, 8 20 a. m.

De Hudson, Vaudreuil, Sainte-Anne, etc. 8.?5 a.m.

De Toronto et l'Ouest, 7.?0 a. m. et 7.?5 p. m.

De Saint-Paul, Sault Sainte-Marie et Ottawa, 8.?0 a. m.

D'Ottawa, 8.10 a. m., 8.?0 p. m.

De Winnipeg et Vancouver 8.25 p. m.

Les trains quittent la gare Dalhousie aux heures suivantes:

Pour Québec, 8.10 a. m., (3.30 p. m., dimanche seulement), 10.30 Québec et Stations sur le Chemin de Fer Intercolonial jusqu'à Campbellton, N. B., 8 10 a. m., (3.30 p. m. dimanche seulement) et 10.30 p. m.

Pour Trois-Rivières, 8.10 a. m., (3.30 p. m., dimanche seulement), 10.30 p. m.

Pour Joliette et Saint-Gabriel, 5.15 p. m.

Pour Ottawa, 8.30 a. m. et 5.45 p. m.

Pour Saint-Lin, Saint-Eustache, 5.30 p. m.

Pour Saint-Jérôme, 8.30 a. m., 5.30 p. m.

Pour Sainte-Rose, Sainte-Thérèse et stations intermédiaires, 8.30 a. m., (3.00 p. m., excepté samedi et dimanche), 5.30 p. m., 5.45 p. m., samedi 1.30 p. m., au lieu de 3.00 p. m.

Arrivées des trains à la gare Dalhousie :

De Québec, 6.30 a. m., (lundi excepté) 8.00 p. m. Ottawa et Trois-Rivières, 6.30 a. m., 8.00 p. m. Saint-Jérôme, Lachute, 12 35 p. m., 10.00 p. m. Saint-Eustache, 8.20 a. m. Saint-Lin et Saint-Eustache, 8.30 a. m. Joliette, Saint-Félix de Valois, Saint-Gabriel, 8.40 a. m.

WM. F. EGG, Agent de la cité pour les passagers, 129 rue Saint-Jacques.

Téléphone 456. " 2112.

TELEGRAPHIE

Service de nuit

Nouvelles de la dernière heure

(*Service de la Presse Unie*)

CANADA

OTTAWA

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 9—Tout est prêt pour le banquet que les citoyens de la capitale donnent ce soir aux délégués de Terreneuve. Lord Aberdeen, sir Mackenzie Bowell et plusieurs ministres du cabinet y assisteront.

—Un rapport adressé au département de l'intérieur dit que 370 colons se sont établis dans le district d'Alberta durant le mois de mars dernier.

—Sir Donald Smith est en cette ville.

—La *Gazette du Canada* contient une dépêche du secrétaire colonial transmettant une copie de l'ordre en conseil datée du 2 février dernier mettant en vigueur le traité conclu entre la reine Victoria et l'empereur d'Allemagne, relativement à l'extradition réciproque des fugitifs criminels des territoires de Sa Majesté et certaines dépendances allemandes. Le traité comprend : " Les territoires en Afrique, en Nouvelle Guinée et dans l'Océan pacifique, qui, d'après un arrangement entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont été, ou seront à l'avenir réservés à l'Allemagne comme sphères d'influences, protectorats ou possessions."

—M. Ed Guérin, avocat, de Montréal, est en cette ville. M. Guérin a deux causes en cour de l'Echiquier, celle de Owens et celle de O'Connell vs la Reine Il s'agit de dommages que les demandeurs ont subi lors de la construction du pont Curran.

—M. J. I. Herreboudt, de Bruxelles, Belgique, a eu une entrevue aujourd'hui avec sir McKenzie Bowell. A un reporter, M. Herreboudt a dit qu'il était venu à Ottawa pour engager le gouvernement à prendre part à la prochaine exposition internationale de Bruxelles. M. Herreboudt s'est déclaré satisfait de la réponse du premier ministre. Il est reparti dans l'après-midi pour Montréal.

Banquet aux délégués de Terreneuve

Ottawa, 9—Plus de 150 convives ont pris part au banquet offert ce soir aux délégués de Terreneuve par les citoyens d'Ottawa, au Russell.

MM. Bond, Morriss, Emerson et Harwood, les délégués terreneuviens, Son Excellence le gouverneur général, le maire Borthwick, sir McKenzie Bowell, sir A. P. Caron, les honorables MM. J. Costigan, Haggart, F. Wood, le solliciteur Curran, etc , étaient présents.

En réponse à la santé qui lui a été portée, lord Aberdeen a dit qu'il croyait que bientôt la question de l'union de Terreneuve au Canada serait résolue d'une manière satisfaisante.

Sir James Grant proposa la santé de "Nos hôtes" ; il parla avec conviction en faveur de l'annexion de Terreneuve.

En réponse l'honorable M. R. Bond, parla des ressources de Terreneuve ; il nie que l'île soit en banqueroute, comme preuve il prouve que quand les difficultés financières ont éclaté il y avait plus de $4 500,000 déposées dans les banques, ce qui représente une proportion de $20 par tête de la population.

L'orateur espère que la conférence qui se poursuit actuellement aurait pour résultat de fixer les termes d'une union entre les deux pays, de façon à satisfaire Terreneuve et le Canada.

M. Bond déclare hautement que Terreneuve ne vient pas frapper à la porte du Canada et implorer sa pitié. C'est pour répondre à une invitation qui leur a toujours été ouverte depuis 24 ans, de venir à Ottawa, que les délégués sont venus, pour connaître les conditions les plus favorables et les moyens d'arriver à une entente.

Les honorables MM. Morris, Emerson et Harwood ont parlé dans le même sens, après quoi M. Jos. Kavanagh proposa la santé du Parlement du Canada.

En réponse, sir Mackenzie Bowell dit qu'il est du devoir de tous les partis au Canada, de faire tout en leur pouvoir pour assurer l'union de Terreneuve au Canada.

Sir Adolphe Caron, l'honorable M. Haggart ont parlé ensuite. Plusieurs autres santés furent ensuite portées.

Le banquet s'est terminé un peu après une heure.

QUEBEC

Grave accident de chemin de fer

Sherbrooke, 9—Le train de passagers de Boston, Maine South, sur la ligne du Grand Tronc, a déraillé, hier soir, à un demi-mille de cette ville à un endroit nommé " The Crit ".

La locomotive a culbuté en bas du talus et le mécanicien Rooney et le chauffeur Emerson ont été tués.

Les autres wagons sont restés sur la voie.

Il a été prouvé que l'accident avait été causé par une grosse roche détachée par les pluies, qui avait roulé sur la voie.

Le marquis de Lévis

Québec, 9—Le marquis de Lévis, arrière petit-fils du héros de Ste-Foye, visitera le Canada prochainement. Une démonstration sera faite en son honneur à Québec et à Lévis.

Nouvelles de Québec

Québec, 9—M. Théodule Lessard s'est noyé accidentellement aujourd'hui dans l'écluse de la fabrique d'allumettes de Hardy et Dubord. Une enquête aura lieu demain.

—Plusieurs bouées ont déjà été posées sur le fleuve, en bas de Québec.

ONTARIO

Ce suicide

Toronto, 9—Une enquête sur le corps de C. Spencer Millichamp, qui s'est suicidé samedi dans la banque de Toronto, a été commencée le soir du crime par le Dr W. H. B. Aikins et a été ajournée à mercredi.

Lorsqu'on apprit des autorités de la banque que les comptes du malheureux jeune homme étaient exacts, la rumeur circula qu'il avait dû contracter de fortes dettes et que c'est dans un moment de désespoir qu'il s'est donné la mort, mais toutefois ces bruits n'ont pas été confirmés. Le jeune homme était tellement estimé de ces chefs qu'il aurait pu obtenir des avances d'argent s'il en eût eu besoin.

Tué par un train

Guelph, 9–Un homme dont on ignore le nom a été tué instantanément aujourd'hui par un train de passagers à trois milles au nord de cette ville. Une enquête va être tenue.

Les patrons et l'élection de Haldimand

Cayuga, 9.—Les Patrons of Industry se sont réunis en convention en cette ville aujourd'hui. Des délégués avaient été envoyés de toutes les parties du comté de Haldimand. Les résolutions suivantes ont été adoptées : Proposé par M. G Fleming, secondé par M. J. Brooker que : attendu que la grande question dont doit dépendre la prochaine élection dans Haldimand, à savoir si oui ou non une législation remédiatrice pour le rétablissement des écoles séparées dans Manitoba doit être adoptée, et attendu que les patrons of Industry n'ont exprimé aucune ligne de conduite à suivre sur cette question, qu'il a été résolu que nous,les P.of I, du comté de Haldimand,réunis en convention, ne jugeons pas opportun de choisir un candidat dans la présente élection, et que nous pensons devoir laisser à chaque membre de notre association politique, la liberté de voter pour le candidat, que, dans son jugement, il croira le plus digne de représenter le comité.

Adopté à l'unanimité.

ETRANGER

ETATS-UNIS

Inondations

Brighaurton, N. Y., 9–Les rivières Chegango et Susquehanna menacent de déborder ; les eaux causeront de terribles dégâts dans les environs, si, comme on le craint, elles sortent de leur lit,

Kingston, N. Y , 9—Cette région est en grande partie envahie par les eaux. L'inondation causera de sérieux dégâts.

Terrible accident

Bradford, Pe., 9—On rapporte qu'un terrible accident de chemin de fer s'est produit près de Punxsutawney , quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

Une catastrophe

New Whatcom, 9—Une explosion de feu grisou dans la mine de charbon sur le lac Whatcom, hier après-midi, a tué 21 hommes. Huit d'entre eux sont des hommes mariés et les treize autres sont des jeunes gens. On dit que tous ceux qui étaient dans la mine sont morts. Keans et Cullum sont les deux seuls sur 23 hommes qui ont échappé à ce terrible sort. On a commencé à pénétrer dans la mine et déjà plusieurs cadavres en ont été retirés. Mais on n'a pu pénétrer très avant car les mauvais gaz n'en étaient pas encore chassés. On est à faire faire la ventilation par toutes les galeries de la mine.

Troubles en perspective

Albia, Ia, 9—Un conflit est inévitable entre les grévistes et ceux qui les ont remplacés dans les mines de Cincinnati ; on croit qu'il sera nécessaire d'appeler la milice pour rétablir la paix.

AMERIQUE DU SUD

Angleterre et Venezuela

Washington, 9—Le gouvernement vénézuélien semble avoir accepté avec satisfaction la part prise par le congrès des Etats-Unis, qui a adopté une résolution en faveur d'un arbitrage, résolution qui a été approuvée par le président Cleveland, pour le règlement des difficultés soulevées au sujet des frontières de ce pays. Le congrès du Vénézuela a adopté une résolution exprimant sa plus bienveillante appréciation de l'intérêt si amical que lui ont montré les Etats-Unis dans le litige soulevé entre la Grande-Bretagne et le Vénézuela.

Cette résolution sera envoyé au minis- Andrade, pour être présentée au secrétaire Gresham.

Les journaux de Caracas reçus aujourd'hui, disent que l'enthousiasme des vénézuéliens soulevé par l'attitude tout à fait amicale et sympathique du peuple américain est si vif et si profond que les citoyens de plusieurs Etats enverront à M. Andrade pour être présenté à M. Cleveland, un témoignage de remerciements signé par des centaines de milles Vénézueliens;

ANTILLES

La révolution à Cuba

Havana, 9.–Le gouverneur de Puerto Principe rapporte qu'une bande d'insurgés, au nombre de 48 hommes, se dirigeant vers l'ouest, a été attaquée par les troupes du gouvernement dans les environs de San Mugel. Le chef des rebelles a été tué et plusieurs ont été gravement blessés. Le général Lachambre rapporte qu'un détachement parti à la reconnaissance a rencontré une bande d'insurgés qui venaient de débarquer à Duaba. Les troupes ont attaqué les insurgés, leur ont fait trois prisonniers et ont mis le reste en fuite.

Kingston, Jamaïque, 9—Les passagers d'un steamer arrivant de Cuba rapportent que deux citoyens américains sont enfermés dans une des prisons de Cuba. Ils sont soupçonnés d'avoir des idées révolutionnaires et d'avoir voulu aider les rebelles. Leur nom sont Gustave Richelieu et Auguste Bolton, naturalisés à New-York en 1893. C'est la deuxième fois que ces deux voyageurs, absolument étrangers aux mouvement insurrectionnels, sont arrêtés sans raison. Ils avaient été relâchés à la requête du consul américain une première fois ; mais rendus à Santiago, ils furent de nouveau jetés en prison. Ils souffrent tous deux de la fièvre jaune.

ANGLETERRE

Politique anglaise

Londres, 9—A la Chambre des Communes aujourd'hui, M. Sydney Buxton, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé que la moitié des troupes campées dans le Honduras britannique seraient retirées le 30 avril, le reste des troupes sera rappelé vers la fin de juillet.

Répondant à sir Thomas Esmonde, sir Edward Grey a dit que la république de Hawaï avait été reconnue par la Grande Bretagne.

Sir Wm Harcourt a proposé un vote de remerciements au très honorable Arthur Wellesley Peel, speaker sortant de charge. La motion a été secondée par M. A. S. Balfour, leader du parti conservateur à la Chambre des Communes ; celui-ci dans un discours des plus flatteurs, a fait l'éloge de M. Peel.

D'autres discours dans le même sens ont été prononcés par MM. J. Chamberlain, J. McCarthy et autres. La motion a été adopté par acclamation.

Sir Edward Grey, répondant à sir Edward Hallan, a dit que le gouvernement n'avait pas envoyé de commission pour coopérer avec les commissaires américains en vue d'une entente au sujet du canal de Nicaragua ; le gouvernement anglais n'enverra des commissaires que s'il en est requis par le gouvernement de Washington.

Capture d'un navire anglais

Londres, 9—Une dépêche de Shanghaï au *Central News* annonce que les Japonais se sont emparés, près de Taku, du steamer anglais Tiksang ayant un chargement de 250,000 cartouches.

HONGRIE

Un désastre

Budapest, 9—Les affluents du Danube sont tous débordés, dans le sud de la Hongrie. Les rues d'une foule de villes sont submergées, et des centaines de maisons, minées dans leur fondation, se sont écroulées et ont été entraînées par les eaux.

A Semlin, 2,000 personnes sont sans abri.

ASIE

La guerre sino-japonaise

Londres, 9—Une dépêche de Tien-Tsin au *Central News* dit qu'il est à peu près certain que la paix sera proclamée dans quelques jours entre la Chine et le Japon.

Les plus grandes précautions sont prises pour protéger la mission chinoise. Toute personne entrant dans la ville de Bakau, où se trouve la mission, doit présenter un permis de circulation en règle. La place est fortement gardée par les troupes et la police.

ESPAGNE

La Reina Regente

Madrid, 9.—Le numéro de la *Gazette Officielle* d'aujourd'hui est encadré de bordures noires ; il contient l'annonce officielle de la perte du croiseur *Reina Regente*. Le gouvernement et la reine régente expriment leur plus profonde douleur à l'occasion de la perte de ce croiseur. On sait que plus de 420 personnes ont perdu la vie dans cet effroyable naufrage dont aucun navire n'a pu donner la description.

Résumé télégraphique

St-Louis, Mo., 9—Par ordre du bibliothécaire, les ouvrages de Oscar Wilde, poëmes, romans et drames, ont été retirés de la bibliothèque.

Winslow, Ariz , 9—Les usines de réparations de la compagnie de chemin de fer "Atlantic and Pacific" ont été détruites par le feu hier soir ; pertes $100,000.

Kingston, N. Y., 9—Les écuries de Metzer Bros. ont été complètement détruites par le feu ce matin ; dix-sept chevaux ont été brûlés à mort.

Londres, 9—Aux termes de la convention signée par le sultan, Cape Juby, situé sur la côte occidentale de l'Afrique, est déclaré port libre.

Kingston, Ont., 9—Une proposition faite au conseil de ville, hier soir, et demandant l'abolition du salaire du maire a été rejetée.

TOUJOURS PREMIERS

Comme par le passé, la maison Chs Desjardins et Cie est encore au premier rang pour ses chapeaux du printemps qui sont choisis parmi les plus hautes nouveautés européennes et américaines. Assortiment des plus complets.

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537 Rue Sainte-Catherine.

Commission du havre

La commission du havre de Montréal a Montréal a eu sa réunion hebdomadaire hier. Nous sommes forcés de remettre la publication du rapport annuel du président, M. Bulmer, à demain. Nous publierons aussi une histoire succinte des travaux du havre exécutés depuis 1850 jusqu'à ce jour. Cette étude est due à M. L. E. Morin, membre de cette commission.

On a reçu une pétition du comité des pilotes de Montréal à Deschambault demandant de reconsidérer la décision des commissaires du havre, au sujet d'une certaine réduction de leurs appointements pour l'entretien du pilotage du district.

Cette motion fut referée à MM. Bulmer et Allan qui consulteront l'avocat de la commission et feront leur rapport à une assemblée subséquente. Il a été décidé de notifier M. Patrick Flynn, de Québec, qu'il avait été nommé agent de pilotes de Montréal à Québec, et de lui demander de venir à Montréal et recevoir ses instructions pour remplir ses fonctions à cet endroit.

Personnel

—L'hon. M. T. C. Casgrain était en cette ville hier.

—L'hon. M. Ouimet était ici hier. Il est parti pour le comté de Verchères.

—C'est par erreur qu'il a été annoncé au commencement du mois dernier que M. et Mme A. B. Lafleur étaient au Richelieu.

—M. Jos. A. Frigon, des Trois-Rivières est en cette ville.

Sont au Riendeau : F Stearn, St Hyacinthe ; B Leclaire, P Leclaire, D Prudhomme, Sorel, F Allard, Lévis : Dr Hélie, St Grégoire ; A Hudon, Berthierville ; J E Breton, Elz Charest, S Bilodeau, Québec ; A C Ledoux, St-Hyacinthe ; G E Drolet, St-Aimé ; Dr E C P Chèvrefils, Somerset ; D M Poirier, St-Ferdinand ; F Bisson, Black Lake ; Dr E N Fournier, E Gibeault, S Laviolette et Chs Godmer, St-Jérôme ; J A Larochelle, Joliette ; Dr E A Chevalier, Iberville ; Dr G S Taupier, Chambly, C A Papineau, St-Jean, capt Jos Dorval, Nicolet ; J Proulx, M P Plantagenet.

" Prenez courage " est un conseil ennuyant à ceux qui se sentent épuisés, sans appétit et découragés. Mais la manière dont Hood's Sarsaparilla rebâtit la charpente fatiguée et donne un bon appétit, est merveilleuse.

Meilleur cathartique de famille, HOOD'S PILULES. 6

Le Dr J. MASSON

Membre de la Société Anatomo-clinique de Lille Médaillé de la Faculté Catholique de Lille, Docteur en médecine de l'Université de Louvain, Docteur en médecine de la Faculté de Paris,

172 RUE ST-DENIS

Médecine, Chirurgie, Accouchement

Consultation : { 8 à 9 a.m., 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m. } TEL : BELL No 6874 67-1an

FOURNITURES

Pour le printemps 1895

Tapisserie. Un assortiment de choix venant d'être ouvert. Tapis et carpettes artistiques.

Linoleums pour parquets, stores et rideaux pour fenêtres Prix tous marqués très bas, convenant à la dureté des temps. Venez voir nos occasions de bon marché.

W. & J. M. FARQUHAR

354 RUE ST-JACQUES

RUE ST-NICOLAS

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue St-Nicolas, de la rue St-Sacrement à la rue des Commissaires, dans le quartier Ouest de cette cité.

Avis public est par le présent donné, que les commissaires soussignés, ayant terminé le Rôle Spécial de Cotisation dans l'instance d'expropriation plus haut citée, l'ont déposé, conformément aux dispositions de l'article 229 de l'acte 52 Vic., chap. 79, au bureau du Greffier de la cité, où toute personne y intéressée peut le voir et l'examiner jusqu'à lundi, le vingt-neuvième jour d'avril courant, mardi, le trentième jour du même mois, à trois heures de l'après-midi, les dits commissaires s'assembleront en leur bureau, à l'Hôtel-de-Ville, pour réviser le dit Rôle Spécial de Cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront faites relativement à tel Rôle Spécial de Cotisation.

N. H. BOURGOIN,
ROBT. STANLEY WEIR,
ROBT. EVANS,
Commissaires.

Chambres des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, 9 avril 1895.

[Pour être publié dans la MINERVE et la *Patrie* les 10 et 11 avril courant.

GARE de L'EST

Dans l'Instance de l'expropriation pour l'établissement de la Gare de l'Est de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans les quartiers Est et St-Jacques, de la cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que mardi, le seizième jour d'avril courant, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, les Commissaires soussignés feront application, au nom de la Cité de Montréal, à la Cour Supérieure, du district de Montréal, siégeant en division de Pratique, au Palais de Justice de cette cité, afin d'obtenir une extension de délai qui leur permette de compléter leurs procédés en la présente instance.

GUILLAUME BOIVIN,
DANIEL WILSON,
JOHN H. KENNEDY,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel de-Ville, Montréal, 9 avril 1895.

(Pour être publié dans la MINERVE et la *Patrie* les 10 et 11 avril courant.)

Liste Provinciale des ELECTEURS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la liste des Electeurs qui ont le droit de voter à l'élection des députés à l'assemblée législative de Québec, préparée par le Greffier de la Cité suivant la loi, sera revisée par le Conseil de la Cité de Montréal, à l'assemblée qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le mardi, 16 avril courant, à 8 heures du soir.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 9 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 3158 — **Cour de Circuit**

CHARLES DESMARTEAU, Demandeur vs N. H. THIBAULT, Défendeur

Le 19ième jour d'avril 1895, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2?3 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

M. J. ALBERT DECELLES, H. C. S.

Montréal, 10 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 994 — **Cour de Circuit**

Delle MARY DOYLE, Demanderesse vs Dame JANE F. WALTER, Défenderesse

Le 19e jour d'avril 1895, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse au No 7 avenue du Collège McGill, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en tapis, etc.

Conditions : argent comptant.

S. C. MARSAN, H. C. S.

Montréal, 8 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 766 — **Cour Supérieure**

Dame JANE FORSYTH, Demanderesse vs EDWARD NORRIS, Défendeur

Le 19ième jour d'avril 1895, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No 327 rue des Seigneurs, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano cottage, meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H. C. S.

Montréal, 6 avril 1895.

MAISON FONDEE DEPUIS 1852

CHAS. LAVALLEE

SUCCESSEUR DE A. LAVALLEE

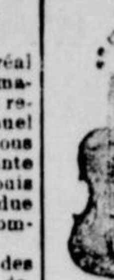

IMPORTATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTE ESPECE. Réparations de toutes sortes, exécutées à très bref délai. Toujours en stock des Instruments pour orchestre et Fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35 COTE SAINT-LAMBERT, Montréal.

OMER OUIMET

Contracteur Plombier,
Poseur d'Appareils à Gaz
. . . Et à Chauffage,
Couvreur en Ardoise
. . . Et en Métal.

Assortiment très varié et complet de poêles à gaz, gazeliers, brackets, globes, etc., etc.

COIN DES RUES CRAIG ET ST-DENIS, MONTREAL

DEMANDEZ LE **GIN VISSERS GREY STALION**

Le Meilleur sur le Marché

Maison établie en 1714. En vente chez les épiciers et détailleurs de liqueurs.

A. BOIRON, No 2 RUE PANET, Seul agent pour le Canada.

Rendre le Foyer Attrayant

Devrait être une des premières considérations de tout le monde. Nous sommes en grande mesure les créateurs de ce qui nous environne. Vous pouvez avoir des tapis de première classe sur le plancher, des beaux meubles, mais si vous négligez la

TAPISSERIE

il y aura un manque sérieux dans l'effet moral, social et instructif du foyer

35 Cents

achèteront assez de notre TAPISSERIE pour une chambre de grandeur moyenne. Mais nous pouvons satisfaire une maison quelconque qui veut dépenser

1,000 Piastres

en TAPISSERIE. En d'autres mots, un des plus grands assortiments de TAPISSERIE que nous ayons jamais reçus est maintenant exposé dans notre nouveau magasin, 2411 rue Ste-Catherine, et elles sont à la portée de toutes les bourses.

G. A. HOLLAND & FILS

2411 Rue Ste-Catherine

On Ferait la Conquête de l'Afrique

Avec la puissance dépuratoire du Savon Gilt Edge de Strachan. Les naturels apprécieraient les morceaux Gilt Edge, et ils auraient une meilleure et plus chrétienne influence que les canons à tir rapide Maxim, ou les fusils à répétition. Envoyez-leur donc du

SAVON GILT EDGE De STRACHAN

YOUNG & SMYLIE'S Pure Spanish ACME Licorice Pellets STICK LICORICE.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 2639 — **Cour Supérieure**

ARMAND PREVOST, Demandeur vs LOUIS LAROSE, Défendeur

Le 19e jour d'avril 1895, à 9 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 479 rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage.

Conditions . Argent comptant.

JOS. DANSEREAU, H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, No 1012 — **COUR SUPERIEURE**

ERNEST M. RENOUF, Demandeur vs MARGARET M. DELBRIDGE, Défenderesse

Le 19ième jour d'avril 1895, à 2 heures de l'après-midi, au Numéro 2240 rue Sainte-Catherine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en tapis, etc.

S. C. MARSAN, H. C. S.

Montréal, 8 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 6?62 — **COUR DE CIRCUIT**

R. J. DEMERS, Demandeur vs JOSEPH HETU et al. Défendeurs,

Le 19ème jour d'avril courant, 1895, à 10 heures de l'avant midi, au domicile de Jos. Hétu, l'un des dits défendeurs, No 1258 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions : argent comptant.

TOUSSAINT THUOT, H. C. S.

Montréal, 6 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 163 — **COUR DE CIRCUIT**

R. B. HALL, Demandeur vs Dame JANE F. WALTER, Défenderesse

Le 19ième jour d'avril courant à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 7 Avenue du Collège McGill, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en tapis, etc.

S. C. MARSAN, H. C. S.

Montréal, 8 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 2073 — **COUR SUPERIEURE**

E. M. GLAUBERSON, Demandeur vs LOU HOWARD, Défenderesse

Le 19e jour d'avril 1895, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 143 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc.

Conditions : argent comptant.

W. W. SMITH, H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

LA CIE DE PAPIER ROLLAND fabrique des PAPIERS POUR CLAVIGRAPHIE de qualité supérieure et uniforme.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, No 583 — **Cour Supérieure**

Dame CECILIA PRENSKY, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Saul Solomon, du même lieu, marchand-tailleur, dûment autorisée à ester en justice. demanderesse. vs SAUL SOLOMON, des cité et district de Montréal, marchand-tailleur, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en ce jour contre le défendeur en cette cause.

JAS. CRANKSHAW, Avocat de la requérante.

Montréal, 28 février 1895. 152-5

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, No 3319 — **Cour de Circuit**

De D. PEPIN, Demanderesse vs W. CREPEAU, Défendeur

Le 18ième jour d'avril 1895, à 9 hrs de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No 95 rue Ste-Rose, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

J. S. BOURASSA, H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 3355 — **COUR DE CIRCUIT**

A. FORGET, Demandeur vs J. B. MIRON, Défendeur

Le 18ième jour d'avril 1895, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No 629 rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

J. S. BOURASSA, H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 232? — **Cour Supérieure**

ARMAND PREVOST, Demandeur vs AZARIE BROSSARD, Défendeur

Le 19e jour d'avril 1895, à 9 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 47? rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage.

Conditions : Argent comptant.

JOS. DANSEREAU H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal No 122? — **COUR SUPERIEURE**

ARMAND PREVOST, Demandeur vs De MARIE SARAH LACOMBE et al. Défendeurs

Le 19ième jour d'avril 1895, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 26? rue Ste-Elisabeth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

JOS. DANSEREAU, H. C. S.

Montréal, 9 avril 1895.

SECHOIRS A RIDEAUX

SE PLOYANT

12 pieds, $3. 0 ; 14 pieds, $4.0

BALAIS ROULANTS A TAPIS

$2.00, $3.00, $3.75, $5.50

OUTILS DE JARDIN : bêches, fourches-bêches, râteaux, truelles, sets d'outils différentes tailles, grattes, serpettes, couteaux et scies à tailler, etc.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER

No 6, RUE ST-LAURENT

Registered Trade Mark — MICHEL LEFEBVRE & CIE

LION L BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce

Spécialement préparées pour l'usage des pâtissiers, boulangers, confiseurs, etc. ; pour ménages, pensions, hôtels, clubs, lycées, couvents, hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2000 lbs.)

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL. Négociants Industriels.

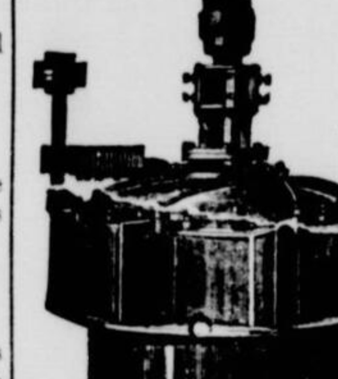

Wm. KENNEDY & Fils

OWEN SOUND, Ont.

INGENIEURS MECANICIENS ET HYDRAULIQUES

seuls fabricants au Canada de

TURBINES

VERTICALES ET HORIZONTALES

"New AMERICAN"

puissantes, économiques et durables. Elles ne sont pas surpassées quant à leur efficacité générale. Ce sont les meilleures roues hydrauliques pour mettre en mouvement les machines électriques. On s'occupe spécialement de la disposition et de la fabrication des Lourds Appareils de qualité supérieure, des Arbres de couche, Poulies, etc. pour les Usines à l'électricité, où l'eau est le pouvoir moteur. 116-1a

MONTREAL, AVRIL 1895

BULLETIN MENSUEL DES POSTES

SOMMAIRE.

VOIES FERREES

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables AM	Malles livrables P M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	7 15 / 4 00	9 30	10 00
Montréal et Cornwall, local	....	2 15	9 45	....
Montréal et Lachine	6 00	3 20	9 30	5 00
Montréal, Huntingdon et Dundee	5 45	8 30	9 30	
Montréal et Valleyfield	5 30	5 20	9 30	7 00
Montréal et Rouses Point	6 30	3 00	9 00	Mt.
Montréal et Island Pond	6 45	9 10	7 30	12 30
PACIFIQUE CANADIEN				
Montréal et Toronto	....	8 00	9 30	....
Montréal et Mansonville	....	3 00	11 00	....
Montréal et St-Jean, N. B.	....	7 30	10 00	....
Montréal et Sherbrooke	....	3 00	....	12 45
Farnham et St-Pie	....	3 00	....	12 30
Sherbrooke et Lac Mégantic	6 45	7 30	10 00	....
Montréal et Québec—côté nord	7 15	5 00	7 30	9 30
Montréal et Ottawa	7 30	....		1 3. / 10 0.
Montréal, Winnipeg et Col. Ang.	8 50	....	....	
Mont'l et Rigaud	7 00	4 15	9 30	...

PROVINCES.

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables AM	Malles livrables P. M.	Voie L.
Alberta	8 50	....	....	10 00	Can. Pac
Assiniboine	8 50	..	....	10 00	Can. Pac
Colombie Anglaise	8 50	....	....	10 00	Can. Pac
Manitoba	8 50	....	....	10 00	Can. Pac
Nouveau Brunswick	6 45	7 30	10 00	10 00	G. T. R Can. Pac
Nouvelle-Ecosse	6 45	7 30	10 00	10 00	G. T. R Can. Pac
Ontario	8 00	7 15	9 30	10 00	G. T. R
I. du Prince Edouard	6 45	7 30	...	10 00	G. T. R
Saskatchewan	8 50	....	....	10 00	Can. Pac
ETATS-UNIS					
Centre	8 00	5 20 / 7 25	9 00 / 9 00	Mt	D. & H
Nouvelle Angleterre	....	5 00 / 7 30	8 00	.....	Cent. Vt
Sud	8 00	5 20 / 7 30	9 00 / 9 00	10 15	Cent. Vt
Ouest	8 00	7 15	9 30	10 00	G. T. R

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p. m. Pour Portland, Me., à 7 heures p. m.

Le sac des lettres enregistrées pour New-York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a. m. le lendemain.

Dépêches pour la Grande-Bretagne, l'Europe, etc., fermées à Montréal.

Lundi	1	8 00 AM	Par Saale, ligne N. G. Lloyd	Vendredi	12	6 30 AM	Par Parisian, supplémentaire
Mardi	2	5 00 PM	" Adriatic, ligne White Star	Lundi	15	8 00 AM	" Trave, ligne N. G. Lloyd
Jeudi	4	7 00 PM	" Labrador, ligne Dominion	Mardi	16	5 00 PM	" Paris, ligne Américaine
Vendredi	5	6 30 AM	" Labrador, supplémentaire	Jeudi	18	7 00 PM	" Vancouver, lig. Dominion.
Vendredi	5	5 00 PM	" Aurania, ligne Cunard.	Vendredi	19	6 30 AM	" Vancouver, supplément're
Lundi	8	8 00 AM	" Havel, N. G. Lloyd	Vendredi	19	5 00 PM	" Lucania, ligne Cunard.
Lundi	8	6 15 PM	" Teutonic, lig. White Star	Lundi	22	6 15 PM	" Majestic, lig. White Star
Mardi	9	8 00 AM	" Teutonic, supplémentaire	Mardi	23	8 00 AM	" Majestic, supplémentaire
Mardi	9	5 00 PM	" New-York, ligne améric.	Mercredi	24	5 00 PM	" Columbia, ligne H. A. P. Co
Mercredi	10	5 00 PM	" Fuerst Bismarck, L. A. H. P.	Jeudi	25	6 15 PM	" Etruria, ligne Cunard.
Jeudi	11	6 15 PM	" Umbria, ligne Cunard.	Vendredi	26	[illegible]	" Etruria, supplément'e.
Vendredi	12	3 00 AM	" Umbria, ligne supplém're	Jeudi	25	7 00 PM	" Numidian, ligne Allan
Jeudi	11	7 00 PM	" Parisian, ligne Allan	Vendredi	26	6 30 AM	" Numidian, supplément're.
				Vendredi	26	8 00 AM	" Fulda, ligne N. G. Lloyd.

DEPÊCHES POUR LA FRANCE, etc., FERMES A MONTREAL

Vendredi	5	8 00 PM	Par la Champagne, Gén. Tr. At.	Vendredi	19	5 00 PM	Par la Gascogne, Gén. Tr. At.
Mardi	9	5 00 PM	Par la Touraine, Gén. Tr. At.	Jeudi	25	6 15 PM	Par la Bourgogne, G. Tr. At.
Jeudi	11	6 15 PM	Par la Normandie, Gén. Tr. At.				

Les changements faits durant le mois, dans les heures de fermeture des dépêches ci-dessus, en conséquence des changements dans le départ des vapeurs, sont annoncés dans l'annonce hebdomadaire affichée au bureau central de la poste.

Dépêches laissant New-York

10 20 30 ....Pour l'Amérique Centrale, exc. Costa Rica et le Guatemala, les ports du Pac. sud via Colon ; et la corr. spéc. ad. pour Costa Rica et le Guatemala.

12 ....Pour Porto Rico.

3 10 24 ....Pour les Iles Sous-le-Vent.

20 ....Pour Haïti, Cumana et Carupano, et la corr. spéc. ad. pour Curaçoa, le Vénézuéla, Trinidad, les Guianes Ang. et Hol.

6 13 20 27 ....Pour Yucatan, Campêche, Tabasco, Chiapas ; et la corr. spéc. ad. aux Etats Mexicains et Cuba.

13 27 ....Pour Grenade, Trinidad et Tobago.

4 11 18 25 ....Pour les Bermudes.

6 20 ....Pour Jamaïque et Savanilla.

10 20 ....Pour Progreso ; et la corr. spéc. ad. aux autres Etats Mexicains.

4 13 24 ....Pour Caracas et le Vénézuéla, Savanilla via Curaçoa, et la corr. spéc. ad. pour les autres ports Colombiens.

13 27 ....Pour Brésil direct ; République Argentine, Uruguay et Paraguay, via Rio de Janeiro.

13 27 ....Pour Jamaïque Costa Rica via Port Limon.

3 13 24 ....Pour Haïti,

........Pour la Jamaïque, Jérémie aux Cayes et Jacmel.

14 28 ....Pour les Bahamas et Santiago Cuba.

30 ....Pour Santiago, Cuba, et la correspondance spéc. ad. pour la Colombie, excepté Colon et Panama.

10 24 ....Pour la Martinique.

3 23 ....Pour la Barbade.

9 23 ....Pour Cap Haïti, St-Domingue et l'Ile Turque.

2 30 ....Pour Inagua, Cap Haïtien, Port de Paix, Gonaïves, St. Marc.

Cuba (tous les lundis,jeudis et samedis, de Tampa Fla

Les Dépêches laissant Vancouver, C. A. :

Pour L'AUSTRALIE, 16. Pour la CHINE et le JAPON, 1 22

POUR LE ROYAUME HAWAIIAN et FIJI, 16

Les correspondances pour l'Australie doivent être déposées à Montréal sept jours avant le départ de Vancouver, et pour la Chine et le Japon, six jours.

Les dépêches laissent SAN FRANCISCO pour la CHINE et le JAPON, 4, 13 et 23.

POUR L'AUSTRALIE, 4. POUR LE ROYAUME HAWAIIAN, 2, 4, 23 et 27

Les correspondances pour l'Australie, la Chine et le Japon doivent être déposées à Montréal sept jours avant le départ de San Francisco.

TERRENEUVE

Les dépêches seront expédiées de Halifax le 2, 15 et 30.

A. DANSEREAU. Dir. des Postes Montreal

COLONNE CARSLEY

PRESENTS de PAQUES

Gants de kid, parapluies et mouchoirs de soie sont les présents les plus acceptables pour Pâques et en même temps des cadeaux les moins dispendieux possible.

S. CARSLEY.

Une bouteille de parfum de Pâques sera donnée avec tous les

GANTS DE KID

Vendus demain et

CETTE SEMAINE
CETTE SEMAINE

— CHEZ —

S. CARSLEY

Veuillez vous rappeler

Que S. Carsley vend des gants de kid pour dames, hommes et enfants, de 10c à 15c la paire meilleur marché, dans les meilleures qualités, que les prix réguliers de détail fixés ailleurs.

PRIX DES

GANTS de KID

Gant Antoitette, 4 bouton 75c la paire
Gant Pearl, 4 boutons 60c la paire
Gants qui se lacent Rowena, à 7 agrafes 75c la paire
Gant Jolette, 4 boutons 75c la paire
Gants Tant mieux qui se lacent, 7 agrafes 90c la paire
Kaiserin, gant à 4 boutons $1.10 la paire
Victoria, gant à 4 boutons $1.38 la paire
Marseillaise, gant à 4 boutons $1.70 la paire
Marey, gant à 4 boutons $2 la paire
Empress, gant qui se lace et à 7 agrafes $1 50 la paire
Gants Mousquetaire de Suède $1 la paire
Gants de Suède, 4 boutons $1.25 la paire
Gants en peau de daim de couleur rouge foncée et blanche, 65c la paire
Gants blancs en peau de daim, piqués de points noirs 65c la paire
Gants de voiture pour dames $2.25 la p're

Chez S. CARSLEY

GANTS

POUR HOMMES

Gants de kid pour hommes 55c la paire
Gants de castor pour hommes 75c la paire
Gants Mocha pour hommes $1.25 la paire
Gants de Suède pour hommes $1.15 la paire
Gants de veau français pour hommes $1 la paire
Gants en peau de daim pour hommes $1.20 la paire
Gants en vraie peau de daim pour hommes $1.85 la paire
Gants en peau de chien pour voiture, pour hommes 65c la paire
Gants en veau pour voiture pour hommes $1.45 la paire

Aucune Différence

Il n'y a aucune différence que vous achetiez des gants de kid pour dames, hommes ou enfants, on vous donnera avec chaque paire de gants de 60c et plus une bouteille de parfum.

Chez S. CARSLEY.

MERCREDI,
JEUDI ET
SAMEDI

ACHETEZ VOS GANTS
ACHETEZ VOS GANTS

VOS MOUCHOIRS
VOS MOUCHOIRS

ET

VOS PARAPLUIÉS
VOS PARAPLUIES

Chez S. CARSLEY.

UN CHANGEMENT
UN CHANGEMENT

des vieux vêtements en caoutchouc, qui étaient si estimés, pour la nouvelle idée scientifique, représentée dans les

Imperméables Poreux

RIGBY

était devenu nécessaire, comme nombre de ceux dont la santé en a bénéficié peuvent le témoigner. Le Rigby est maintenant considéré comme le seul imperméable qui mérite considération.

Le procédé est scientifique. Les résultats en font un imperméable qui ne peut être distingué d'un vêtement en tweed ordinaire. Le procédé ne laisse aucune marque. Le Rigby est le dernier mot de la science.

NE PORTEZ QUE LE RIGBY

S. CARSLEY.

RIGBY! RIGBY!

Dès que la saison ou les temps plus vieux arrivent, chacun s'empresse d'acheter un pardessus ou ulster imperméables Rigby, simplement parce que c'est un bon résistant, un vêtement chaud et confortable.

S. CARSLEY

RUES

NOTRE-DAME ET ST-PIERRE

COLONNE CARSLEY

MONTREAL, 10 AVRIL 1895.

Aspect et Mœurs de Munich

München, la ville des moines, a dans ses armoiries un petit moine joufflu qui brandit une chope débordante. Les moines sont encore aujourd'hui brasseurs en Bavière ; ainsi on peut voir à Munich la brasserie des Augustins et celle des Franciscains. Tel est l'emblème de cette ville des dignes adeptes de Gambrinus.

Munich ! "une selle d'or sur un cheval maigre," disait en entrant dans cette ville le conquérant Gustave-Adolphe, il y a près de trois cents ans. La comparaison de ce prince est encore pleine de justesse : la capitale de la Bavière, si riche par son industrie de la bière, si populeuse avec ses 350,000 habitants, si pompeuse par ses monuments, fait un étrange contraste avec la plaine de pierre dans laquelle elle est assise et qui est un digne pendant du petit Sahara qui entoure Berlin.

Mais toute la ville n'est elle-même qu'un assemblage de contrastes,—contraste d'un foyer artistique intense et d'un centre industriel de brasseries extrêmement réaliste ; contraste d'un fervent catholicisme avec une frappante démoralisation ; contraste de l'amour de la petite patrie bavaroise avec l'amour de la grande patrie allemande ; contraste de la haine de la Prusse avec la haine de la France, sinon du Français ; contraste de toutes sortes de monuments de différents modèles, empruntés à différentes époques ; contraste de la grandeur des édifices, de l'étendue illimitée des quartiers avec leur trop minime population.

Le roi Louis Ier de Bavière avait coutume de dire : "Je veux faire de Munich une cité telle, que le voyageur qui ne l'aura pas vue ne pourra pas dire qu'il connaît l'Allemagne." Le Munich moderne est son œuvre, et c'est de ce Munich là que les Bavarois se montrent le plus fiers. Figurez-vous un salmis de tous les monuments de Rome, d'Athènes et de Florence, des obélisques, des arcs de triomphe, des portes victrices, des propylées et vous aurez une idée aussi juste de Munich que si vous vous y étiez rendu. Il fallait toutefois de la bâtisse à bon marché, la Bavière ne voulant et ne pouvant supporter un lourd budget, et le roi Louis Ier le savait bien mieux que personne. Aussi tous ces monuments sont-ils en pierre friable, ou même en brique revêtue d'un simple enduit de plâtre.

Sur les murs de la résidence royale (qui n'est qu'une reproduction bâtarde du fameux palais Pitti de Florence), on est allé jusqu'à peindre des ornements, des corniches, des moulures. C'est du pur trompe-l'œil, à l'extrémité de la ville, le friable *Maximilianeum*, bâti en pierre rose, suinte et se revêt de tons bizarres sous les lèvres de l'humidité. On est en quelque sorte pris de pitié pour ces pauvres monuments grecs et italiens exposés à toutes les intempéries d'un climat vraiment "barbare". Il est vrai qu'ils ne sont que des pastiches ; aussi a-t-on dit de Munich : C'est une Grèce de modeleurs de suif et de fabricants de pièces montées. Cette reproduction des plus beaux monuments du monde ne laisse pas néanmoins d'être très originale et d'être très appréciée des artistes qui ne peuvent pas déserter le "Vaterland".

Munich possède deux musées de peinture admirables qu'on appelle les pinacothèques. Mais nous avons aussi bien chez nous, et leur description du reste m'entraînerait trop loin et me ferait sortir du cadre que je me suis imposé. Je citerai seulement ici la glyptothèque à cause de sa curieuse classification. C'est une galerie de sculptures anciennes réunies en Italie par Louis Ier. Dans la classification des objets dont se compose la collection, on s'est efforcé de suivre un ordre qui permet d'étudier le point de départ et les progrès successifs de l'art. C'est ainsi qu'on voit l'art grec provenir d'Egypte, progresser, atteindre à une élévation sublime, se maintenir à Rome, puis finir par déchoir pour se relever plus tard.

Mais venons à l'ethnographie, c'est-à-dire aux types, aux mœurs et aux caractères de Munich.

A Munich, dit M. de Wyzewa, voici l'amusement favori des Bavarois. Non loin de la Marienplatz, où le nouvel hôtel de ville siège, avec ses flamboyances d'un bourgeois exaspéré, est un petit restaurant, dans l'encoignure d'une porte cochère. En échange de vingt pfennigs, le restaurant débite un mets unique : une énorme et délicieuse portion de bœuf rôti que l'on mange debout, mais avec quelles joies ! Et c'est, en face, la brasserie Royale, une réunion de caves ; un fleuve de bière recouvre, à demeure, le parquet ; et l'on s'y verse soi-même, moyennant six pfennigs, un vaste hanap de bière veloutée. Vingt-six pfennigs et un admirable dîner, boisson compris.

L'*Hofbräuhaus* est, comme son nom l'indique, la Brasserie Royale, parce que le roi de Bavière est brasseur, comme le roi de Wurtemberg est maître d'hôtel.

Cette brasserie n'a ni garçons, ni *biermanzel* (garçons-femelles qui servent la bière). Chacun doit rincer son verre et le remplir lui-même au tonneau, après avoir versé l'argent au comptoir. Comme les brocs sont toujours en circulation, il faut d'abord se mettre à leur recherche. Le plus simple est de se placer derrière un buveur et d'attendre qu'il parte ou qu'il s'endorme. Mais, quelquefois, il se réveille en sursaut, et il défend son broc comme un fils qui défend sa mère.

Les Munichois, à la brasserie, fument, dorment, et surtout chantent des *lieds* patriotiques ou bachiques : il existe un hymne en l'honneur de la *Salvator bier* et un autre en l'honneur du *Bock bier*. Tout le monde les chante à certains jours, même les personnes du comptoir.

Les consommateurs boivent des quantités considérables de moos. Quelques uns pour n'être pas trop désaltérés, mangent des œufs durs ou de la charcuterie qu'ils trempent dans de petits tas de sels que contiennent des trous creusés au milieu des tables, dans l'épaisseur du bois. Cette brasserie est fréquentée par toutes les classes de la population et ce mélange de l'aristocratie et de la démocratie est un des traits caractéristiques de la simplicité des mœurs allemandes.

Il existe presqu'autant d'espèces de bières de Munich qu'il y a en France de sortes de vins. La meilleure des boissons chères à Gambrinus est la *Salvator Bier* ou bière du Sauveur, qu'on appelle aussi *Gott Vater Bier*, la bière de Dieu le Père. Elle se débite au mois de mars de chaque année et pendant huit jours seulement. Trois litres d'icelle suffisent pour gratifier d'un *rausch* les plus forts buveurs. Un *rausch* c'est plus qu'une pointe des français ; les Allemands gardent la pointe pour leurs casques, c'est un plumet mais un plumet de taille gigantesque, incommensurable, qui souvent entraîne par terre celui qui le porte. Pendant ces huit jours, les autorités, d'ordinaire si rigides pour les *Spektakel* ou désordres de la rue ont un œil rempli de complaisance, que dis je ? de sympathie pour les nombreux buveurs qui sont *besoffen*, lisez pochards.

C'est pendant les beaux jours de la livraison du *Salvator Bier*, qu'il est permis de contempler dans toute leur beauté, les divers *Rausch* qui composent l'échelle de l'ivresse bavaroise, depuis le *Spitze* qui répond à notre pointe française, jusqu'au *Canon Rausch* qui est le maximum, en passant par le *Sauer Rausch* (Saurr veut dire aigre), et aussi le *Affe Rausch* (Affe signifie singe).

Ces différentes ivresses ont pour suite le lendemain, des *Katzenjammern*, c'est-à-dire des lamentations de chats. C'est que, après une forte consommation de bière, les intestins des Bavarois se livrent le lendemain à des mouvements et à une musique qui font croire à la présence d'une nichée de chats dans sa cavité abdominale,

Comment s'étonner, après cela que la mortalité résultant des congestions soit très grande à Munich ? Disons, à ce propos, que les tombes des cimetières de Munich ont, comme les autres curiosités de la ville, un caractère monumental. Nous noterons seulement, dans ces champs de repos, une rotonde entourée d'une galerie couverte, avec colonnade. Si l'on s'approche, et si l'on jette un coup d'œil du bâtiment, on y aperçoit une série de cadavres rangés côte à côte entre des cierges, la tête reposant sur un oreiller, le corps disparaissant presque sous des fleurs Toute personne qui meurt à Munich doit être, dans les vingt-quatre heures, portée à cet endroit, et exposée ainsi aux regards du public. Chaque sujet a au doigt l'anneau d'un cordon qui correspond avec une sonnette placée dans la chambre voisine, où veille soit la famille, soit simplement le gardien des morts, ceci pour éviter les inhumations prématurées dans les cas possibles de léthargie. Il paraît que la sonnette a quelquefois tinté.

Une des choses qui m'ont le plus étonné pendant mon séjour en Bavière, a été de voir dans les champs, les femmes travaillant nu pieds et traînant la charrue, et de les voir dans les villes construisant des maisons et montant à l'échelle jusqu'à hauteur du toit, avec la truelle et le bac à mortier sur l'épaule, ou bien encore fendant du bois devant les maisons.

Chez le Germain, la femme a les plus durs labeurs. Elle se lève la première et se couche la dernière. C'est la machine à laver, à coudre et à perpétuer l'espèce. Rien de plus.

A tous les degrés de la société, dit M. de Weyzewa, et sauf de très rares exceptions, partout, en Allemagne, la femme est considérée comme un être inférieur et maintenue dans un état complet de sujétion. Chez un jeune avocat nouvellement marié, la femme mange d'avance à la cuisine, les soirs où le mari invite quelqu'un à dîner. Les propriétaires des hôtels président à la table d'hôte, tandis que leurs femmes dînent avec les domestiques Le grand satiriste des mœurs allemandes, le Munichois Oberloender, a donné quelque part le parfait symbole des mœurs conjugales de ses compatriotes. Son dessin représente un gros homme attablé dans un café, et disant à sa femme, assise immobile auprès de lui : "Tiens, Marguerite, tu peux boire ma bière : elle est chaude, et je vais en demander de plus fraîche."

Pas galant, le buveur allemand !

A. D.

N'ACHETEZ QUE LE MEILLEUR PAPIER POUR VOS LIVRES DE COMPTES, REGISTRES, ETC.

"SUPERFINE LINEN RECORD."
"CANADIAN LINEN LEDGER."
Garantis pure toile
"STANDARD & EARNSCLIFFE."

Pour entêtes de lettres, têtes de comptes, chèques, etc., demandez les papiers de LA CIE DE PAPIER ROLLAND à votre imprimeur ou à votre libraire.

4 PREMIERS PRIX
—A—
L'Exposition Provinciale de Québec
POUR
Imprimerie et Reliure
DE
Eusèbe Senécal & Fils
20 RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL.

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, tels que
Affiches pour Sociétés d'Agriculture
EXPOSITIONS, etc.

Livres, Journaux, Revues périodiques, Pamphlets, Musique,
Prospectus, Circulaires, Blancs d'Assurances, Petites affiches,
Blancs de Banque, Blancs de Cour, Blancs de Reçus, Factums, Placards, etc.
Billets de chargement, Catalogues d'affaires, Cartes de visite, Lettres funéraires.

RELIURE

Livres Blancs pour le commerce et les banques, reliure de luxe, faits à ordre, Réglage, Numérotage, Perforage, etc.

Le tout exécuté avec élégance et promptitude

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS

Aussi : Un assortiment considérable
D'ETIQUETTES
communes et de goût pour bouteilles.

Les commandes de la campagne recevront une attention immédiate, et les ouvrages seront expédiés par les voies les plus sûres et les plus économiques.

Aux Bouquineurs et Bouquinistes

TROISIEME LISTE

Observations de L'Hble D. B. Viger contre la proposition faite dans le Conseil Législatif le 4 mars 1835 de rejeter le bill de l'Assemblée pour la nomination d'un agent de la Province Montréal 1835 .... $0.50
Mémoires relatifs à l'emprisonnement de l'Honorable D. B. Viger, Montréal 1840 40
La crise ministérielle et Monsieur Denis, Benjamin Viger et Kingston 1844 40
Les premiers rudiments de la Constitution Britannique ; traduits de l'anglais de M. Brooke, suivis d'observations sur la Constitution du Bas-Canada etc., à l'usage de la Jeunesse Canadienne par Jacques Labrie, M. P. P. Montréal, 1827 30
De l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux au Canada, etc., par Clément Dumesnil, Montréal 1849 15
Les Servantes de Dieu au Canada. Essai sur l'histoire des Communautés religieuses de la Province, par C. de Laroche-Héron, Montréal 1855 50
Esquisse biographique du Chevalier de Lorimier par Hector Fabre, Montréal 1856 25
Lettre à l'Honorable Edward Bowen, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi par un Etudiant en Droit, Montréal 1835 25
Mission de la Colombie. Lettre et Journal de Mr J. Z. Bolduc, Missionnaire de la Colombie Québec 1844 40
The Ministerial Crisis : M. D. B. Viger and his position : being a review of the Hon. Mr Viger's pamplet entitled La Crise ministérielle by a Reformer of 1836, Kingston 1844 10
Le Courrier des Etats-Unis, première année 1828-29. Cartonné 8.00

EN VENTE CHEZ
FABRE & GRAVEL
1619 rue Notre-Dame

DR. CATON'S RELIABLE TANSY PILLS
Bring safety, comfort and health. Look out! There are imitations! Don't take any risks. See that you get Dr. Caton's, the original and only absolutely safe and certain preparation. Drug stores, or by sealed mail for $1. Advice free. Caton Specific Co., Boston, Mass.

MAL DE TETE

Radicalement guéri au moyen de ces Petites Pilules

Elles soulagent les douleurs de la dyspepsie et facilitent la digestion après un bon et copieux repas. Un remède parfait pour la guérison du vertige, les nausées, l'assoupissement, le mauvais goût dans la bouche, la langue épaisse, les douleurs dans le côté et l'engourdissement du foie. Elles règlent les intestins. Purement végétales.

PETITE PILULE. PETITE DOSE.
PRIX MODIQUES.

Messieurs les Secrétaires-trésoriers des municipalités

trouveront chez les soussignés, toutes les formules de blancs de cour en usage et nécessaires aux Secrétaires-trésoriers des municipalités et Magistrats de district.

Blancs de Cour.
Blancs pour Avocats.
Blancs pour Notaires
Blancs pour huissiers
Blancs pour J. de Paix

Aussi, Blancs de Rôles d'Evaluation, Rôle de Perception, Liste des Electeurs Parlementaires, etc.

Et, sous le plus court délai, Impressions de toutes espèces et à des prix raisonnables.

E. Senécal & Fils
Rue St-Vincent
Montréal.

Your Stomach Distresses You

after eating a hearty meal, and the result is a chronic case of Indigestion, Sour Stomach, Heartburn, Dyspepsia, or a bilious attack.

RIPANS TABULES

Promote Digestion, Regulate the Stomach, Liver and Bowels, Purify the Blood, and are a Positive Cure for Constipation, Sick Headache, Biliousness, and all other Diseases arising from a disordered condition of the Liver and Stomach. They act gently yet promptly, and perfect digestion follows their use. Ripans Tabules take the place of an Entire Medicine Chest, and should be kept for use in every family.

SOLD BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

LE
Journal d'Agriculture
ILLUSTRÉ
CIRCULATION - 60,000
ÉDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE
ETABLI EN 1878
20 PAGES
PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
PUBLIÉ POUR LE
Département d'Agriculture de la Province de Québec
PAR
Eusèbe Senécal & Fils
20
RUE ST-VINCENT

POUR LES NOUVELLES
LOCALES
—ET—
Telegraphiques
LES NOUVELLES
GENERALES
LES NOUVELLES
De la Province
Et Etrangeres
LES NOUVELLES
Politiques,
Sociales
Et Religieuses
LES NOUVELLES
FINANCIERES

LA MINERVE

est toujours en avant
Le plus ancien journal français de la puissance
ETABLI EN 1826

LA MINERVE

maintient sa position de journal dirigeant par son caractère et son influence

Organe reconnu des Canadiens-Français

LES DERNIERES
DEPECHES
TELEGRAPHIQUES
LES RAPPORTS
AUTORISES
DU MARCHE
REVUES
FINANCIERES
DANS
La MINERVE

LA MINERVE

Est expédiée par les premiers trains du matin et délivrée dans tous les dépôts de la province à

$5 par Année

ou à domicile, dans n'importe quelle partie de la ville, pour

$6 par Année

—OU—

50 cts par mois

La Salsepareille d'AYER GUÉRIT

Des Centaines
De Médecins
DISENT CELA
Des Milliers
De Droguistes
DISENT CELA
Des Millions
De Malades
DISENT CELA
Prenez-en
Et Vous
DIREZ CELA

La Salsepareille d'Ayer, meilleure que toute autre **Médecine de Printemps**, prépare entièrement le système à résister aux maladies et aux épidémies particulières aux mois de **Mars, d'Avril** et de **Mai**. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang, aiguise l'appétit et apporte un bénéfice réel et durable à tous les tissus et à tous les organes du corps. On peut obtenir une preuve positive de ce fait en s'adressant à quiconque a fait un usage fidèle de cette médecine merveilleuse.

Lisez le témoignage de NATHAN S. CLEAVELAND dont le père a été pendant 60 ans Professeur à Bowdoin College, Brunswick, Me: "Je crois que la Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égale comme dépuratif du sang et Médecine de Printemps. Pour la Perte de l'Énergie, cette Fatigue Générale, pour la Débilité, le Vertige, l'Étourdissement et l'Indigestion ou la Dyspepsie ou même pour la Perte de l'Appétit, ce remède a toujours été pour moi un spécifique infaillible. Il donne du ton à l'estomac, active la digestion, combat l'insomnie, l'irritabilité et l'état nerveux. A quiconque me demande: 'Quel dépuratif du sang considérez-vous comme le meilleur?' je réponds: 'C'est la Salsepareille d'Ayer.'"— NATHAN S. CLEAVELAND, 376 Centre St., Jamaica Plain, Mass.

La Salsepareille d'AYER
EN GUÉRIT D'AUTRES, ELLE VOUS GUÉRIRA.

AU PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit la MINERVE dans chacun de ces hôtels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale, Hôtel Richelieu
Arthabaskaville, Hôtel Albion.

Hôtel Raymond, Eugène Raymond, propriétaire, Beaupré, Qué.
Berthier en Haut, Hôtel du Canada.
Bécancour, Hôtel Roy.
Beauharnois, Hôtel de Beauharnois.
Bic, Hôtel Pineau.
Boston, Tremont House.
Boucherville, Hôtel Labelle.
Bouchette, Co. Ottawa, Hôtel Bouchette, propriétaire, Xavier Lortie.
Buckingham, Restaurant Desjardins

Caconna, Mansion House.
Carleton, Hôtel Bauline.
Chambord jonction, lac Saint Jean, hôtel Boivin.
Chambord Jonction, lac Saint-Jean, Hôtel Blackburn.
Chicoutimi, Hôtel Martin.
Clarence Creek, Ont., Hôtel Latreille.
Curran, Ont., Hôtel Label e.

Drummondville, Hôtel du Canada.

Hôtel T. T. Moisan, Napierville, Qué.
Hôtel Olivier, tenu par Geo. Olivier, Ste-Agapit, Qué.
Hôtel Caron, tenu par Alfred Caron, St-H Philippe de Néri, Co. Kamouraska, Qué.
ull, Hôtel Impérial.

Ile Perrot Nord, Hôtel Ile Perrot.

Joliette, Hôtel Joliette, A. Riopel, prop.
Joliette, Hôtel Rivard.

Kamouraska, Windsor Hôtel.

Lachine, Hôtel Barré.
L'Assomption, Hôtel Archambault.
Laurentides (St-Jean), Hôtel Canada.
Lachute, Hôtel Argenteuil.
Lachute, Hôtel Paquet.
La Baie, Hôtel Vigneau.
La Patrie, P. Q., Hôtel Gendreau.
Laprairie, Hôtel Laprairie.
do Hôtel Montréal.
do Maison Robert.
Lévis, Hôtel Kennebec.
Lévis Terminus Hôtel, H Turgeon, prop
Longueuil, Hôtel Montarville.
Longue-Pointe, Hôtel Pepin.
L'Orignal, Ottawa Hôtel.
Louiseville, Hôtel Fréchette.

Masson, Qué., Hôtel du C. P. R. Chas Larose, prop.
do Hôtel Masson Dolphis Nadon, prop.
Matane, Hôtel Grant.
Montréal, Hôtel Windsor, Place Dominion rue Dorchester.
do Hôtel Vancouver, 117 et 119 rue Windsor
do St-Lawrence Hall, 135 rue St-Jacques.
do Hôtel Rieudeau, 60 Place Jacques-Cartier.
do Hôtel Richelieu, 41 à 47 rue Saint-Vincent.
do Restaurant Palais de Cristal, 1600 rue Notre-Dame, J. B. Bureau.
do Hôtel Lauzon, 1227 et 1229 rue Saint-Laurent, Quartier St-Jean-Baptiste.
do T. Lanctot, Restaurant Commercial, 1612 rue Notre-Dame.
do Restaurant Figaro, 1570 Notre-Dame, prop. A. H. Goulet.
do Restaurant E. S. Lalanne, 109 rue Lamontagne.
do Hôtel B. A. Courtemanche, avenue Papineau.
do Hôtel Lalonde, 59 Place Chaboillez.
do Restaurant A. Bourgault, 462 rue Centre.
do Restaurant A. Rodrigue, coin coin des rues Notre-Dame et Lusignan.
do Club St-James, 831 rue Dorchester.
do Grand Pacifique Hôtel, 1426 Notre-Dame, Joseph Bernier
do The Saddlerock Palace, propriétaires : Alex. Courville & Cie, 1566 Notre-Dame.
do "Silver Dollar Restaurant" $350.00 sur les dalles, Joseph Larivière, propriétaire, 1554 et 1556 rue Notre-Dame.
do Restaurant Commercial, Joseph Gravel, 476 St-Jacques.
New-York Fifth Avenue Hotel.
do French Hotel.
Nicolet, Hôtel du Canada.
Nicolet, Hôtel Rochette.

Ottawa, Restaurant Belier.
do Hôtel Alexandria.
do E. H. Hillman, hôtelier, 15 Metcalf.
do O. Potvin, Restaurant, 165 Broad.
do A. Beliveau, Hotelier, 69 Duke
do F. X. Ouellette, Restaurant, 71 Duke.
do D. Provost, Hôtelier, 153 Broad.
do Z. Lagassé, Hotelier, 161 do
do N. Larue Restaurant, 255½ Wellington.
do do Hudon.
do Russell House.
do vis-à-vis la gare du Pacifique, M. Z. Lagacé.

Papineauville, Hôtel Côté.
Piedmont, Qué., Hôtel Piedmont.
Plaisance, Hôtel Charlebois.
do Hôtel Gravel.
Philadelphie, Pa., Continental Hotel.
Pointe-Claire, Hôtel du Canada.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Duchesneau.
Port Maurice, Hôtel Saint-Léonard, Alph Deschamps, propriétaire.
Portneuf, Hôtel Fournier.

Québec, Hôtel Saint-Louis.
Québec, Mountain Hill House.

Rigaud, Hôtel du Canada.
do Hôtel Rigaud.
Rivière Gagnon, Hôtel Racine.
Rivière Désert, Co. Ottawa, Hôtel Canadien, propriétaire, Aristide Meunier.
Roberval, Lac Saint-Jean, Q., Hôtel Roberval.

Sainte-Adèle, Hôtel Godmer.
Saint-Alexis de Montcalm, Hôtel Dupuis.
Sainte-Anne de Beaupré, Hôtel Regina, Naz. Simard, prop.
do Hôtel St-Louis, L. A. Lapointe, prop.
Saint-Antoine, Richelieu, Hôtel Giard.
Ste-Cunégonde, Hôtel Tivoli, 3119 Notre-Dame.
Ste-Cunégonde, Daves Saloon, D. Barsalou, prop., 3015 rue Notre-Dame.
Hôtel Ménard, prop. J. E. Ménard, coin des rues Napoléon et Duvernay.
Saint-Clet, Hôtel du Canada.
Saint-Chrysostôme, Hotel Union.
Saint-Dominique Station, Hôtel Saint-Dominique.
Saint-Eustache, Hôtel du Canada.
Saint-Faustin, Hôtel Dusablon.
Saint-Félix de Valois, Canada Hôtel Tessier.
Sainte-Geneviève, Hôtel Guilbault.
Sainte-Geneviève, Hôtel Jacques-Cartier
Saint-Gabriel de Brandon, Hôtel Cornellier.
Saint-Georges-Est, Beauce, Hôtel Poulin
Saint-Hubert, Chambly, Hôtel Chambly
Saint-Hyacinthe, Hôtel Yamaska.
do Hôtel du Canada.
Saint-Jacques l'Achigan, Hôtel Beliveau
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Bourassa
Saint-Jacques le Mineur, Hôtel Duranleau
Saint-Jean, Hôtel Windsor.
Saint Jérôme, lac Saint Jean, Hôtel Néron.
Saint-Jovite, Hôtel Plouffe.
Sainte-Julienne, Hôtel Ethier.
Sainte-Julienne, Hôtel Prevost.
Saint-Laurent, Hôtel Crevier.
Saint-Martin (Laval), Hôtel Lapensée.
Saint Octave de Métis, Hôtel Laudry.
Saint-Rémi, Hôtel St-Rémi.
Sainte-Rose, Hôtel Magnolia.
Saint-Romuald, Hôtel Saint-Hilaire.
Saint-Rédempteur, Hôtel Saint-Rédempteur.
Sainte-Scholastique, Hôtel Poirier.
Sainte-Thérèse, Hôtel Blainville.
Sainte-Thérèse, Hôtel Jérôme.
Sainte-Thecle, comté de Champlain, Hôtel Jobin.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Marchand.
Saint-Tite, comté de Champlain, Hôtel Cantin.
Saint-Wenceslas, à Nicolet, Hôtel Tétreault
Sorel, Hôtel Fish.
Saint-Zotique, Hôtel Fournier.
Sherbrooke, Railway Hôtel.
Sherbrooke-Est, Hôtel Desruisseaux.
Somerset, Hôtel Saint-Pierre.

Terrebonne, Hôtel Bernardin.
Thurso, Hôtel Chevrier.
Treadwell, Ont., Hôtel Duchêne.
Trois Pistoles, Hôtel Déry.
Trois-Pistoles, Hôtel Lavigne.
Trois-Rivières, Hotel St-James.
Trois-Rivières, Hotel Dominion.

Valcourt, Hôtel Valcourt.
Varennes, Hôtel Brodeur.
Victoriaville, Hôtel Prince de Galles.
Victoriaville, Hôtel Samson.
Valleyfield, Californian Hôtel.
do Queen's Hotel.
do Hôtel Madore.
do Hôtel Vachon.
do Hôtel Windsor.
do Hôtel Saint-Laurent

La vigueur corporelle rétablie par l'usage des remèdes vivifiants du Dr Caton, remèdes qui guérissent promptement la virilité perdue, la perte de la mémoire, l'abattement prématuré, la débilité générale et toutes les faiblesses du corps et de l'esprit, fréquentes chez la jeunesse et les personnes d'un âge plus avancé. Un tonique pour les nerfs et un rénovateur du sang donnant à tous les organes vitaux une vigueur nouvelle chez l'homme jeune ou vieux. Rien de narcotique, rien de nuisible. Aucune déception pour l'acheteur. Prix : $1., 6 boîtes pour $5, avec garantie écrite de guérir, ou l'argent sera rendu. Informations contenues avec témoignages et références, gratuites et confidentielles. Vendu par les pharmaciens ou directement par la Caton Med. Co., Boston, Mass. 114-lan

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7
$4.50 PAR VOLUME, $4.50
PAYABLE PAR

Versements de 50c par semaine

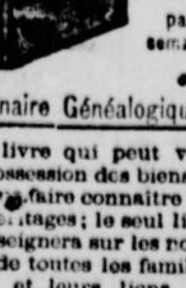

Versements de 50c par semaine

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Éditeurs

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL.

FEUILLETON

L'ENTHOUSIASME

(Suite)

Brigitte, a-t-il dit, donnez-moi votre bénédiction, la dernière.

Brigitte s'est troublée plus que cette extravagance d'artiste ne le méritait.

Cher Einar, a-t-elle répondu, je n'ai pas de caractère pour vous bénir ; mais vous connaissez mon affection pour vous.

Brigitte, a répété Einar d'un ton plus insistant, bénissez-moi, posez votre main sur mon front, comme autrefois à la cascade ; je vous en supplie.

Alors Sophie a fait signe à Brigitte de céder, et Brigitte a posé sa main sur la tête d'Einar, en lui disant :

Mon cher Einar, que Dieu vous donne le bonheur !

Merci, merci, a dit Einar avec véhémence, maintenant...

Maintenant, a interrompu Brigitte, maintenant, Einar, vivez pour le bonheur et la consolation de vos amis.

Einar a baisé la terre devant les pieds de Brigitte, s'est levé et a disparu. Je ne l'ai revu qu'à l'église où il était dans le chœur, les bras croisés, immobile.

Quelle envie de jouer la comédie ! M. Einar imite probablement les manières des artistes étranges que l'on dit fort fantasques. Du reste, ces scènes sont amusantes à regarder, et là encore, je trouve Brigitte mieux partagée que tout le monde. Jamais chose pareille ne nous arriverait, à nous autres !

M. le pasteur a fait un charmant discours avec accompagnement de larmes de madame la pastorinde. Il a dit que le mariage est un grand sacrement... Non, il n'a pas dit sacrement ; le mariage n'est pas un sacrement, si je me rappelle bien... Voilà une pensée qui me traverse l'esprit : si le mariage n'est pas un sacrement, pourquoi nous allons nous marier à l'église ? Quel dommage que Halfdan Skjold ne soit pas ici, je lui aurais demandé pourquoi le mariage n'est pas un sacrement ; il est candidat en théologie, il doit le savoir. Je n'ose pas faire la question à M. le pasteur, il est trop sérieux.

C'est pourtant singulier qu'il suffise de faire un discours pour que les gens soient mariés. A la vérité, on peut se démarier aussi pour motif grave. Savez-vous bien, ma chère Alvilda, que si j'étais roi, je défendrais le divorce ; je trouve un peu turque cette permission d'avoir plusieurs maris ou plusieurs femmes. Vous me direz que cela n'arrive pas souvent, et je suis toujours sûre que cela n'arrivera pas à notre princesse et au noble comte ; ils s'aiment assurément pour ce monde et pour l'autre.

La cérémonie a duré plus de deux heures, à cause de la longueur du sermon. On sentait bien que M. le pasteur parlait pour sa nièce ; tout le monde n'a pas un aussi beau discours.

Après les félicitations, quand Stjernkrona, donnant le bras à Brigitte, la reconduisit à sa voiture, un murmure d'admiration s'est élevé de tous côtés. Ah ! qu'ils étaient beaux ! Devant la porte de l'église les attendait une ovation d'un autre genre. Une foule compacte encombrait la place et le cimetière ; je crois que toute la population de Toten s'y trouvait réunie.

A peine les mariés apparaissent ils sur le seuil de l'église qu'un hurrah formidable éclate de toutes les poitrines ; on se précipite en avant, on se bat pour les voir. Puisque Brigitte est de sang royal, on ne pourra pas dire que le peuple de Toten oublie ses anciens rois ; il n'aurait pu acclamer autrement une vraie reine. Elle, de son côté, en Majesté très gracieuse, s'est laissé approcher de tout ce peuple, sans avoir l'air de se souvenir qu'elle était vêtue de soie et de dentelles. Les enfants et les jeunes filles lui ont présenté des fleurs, en lui baisant les mains. Elle a tout accepté en rendant des sourires. Pendant ce temps, le noble comte s'acquittait d'un devoir non moins populaire : il a couvert la place de l'église de pièces de monnaie, ce qui a donné lieu à une vraie bataille parmi la jeune population masculine.

Notons un autre petit épisode, qui mériterait de passer aux âges futurs. Une pauvre vieille infirme, qui vit depuis plusieurs années des bontés de Brigitte, est arrivée, appuyée sur deux paysans, et suivie d'un enfant portant un dunk tout blanc et entouré de guirlandes de roses. Elle s'est fait asseoir aux pieds de Brigitte pendant que le petit garçon présentait le dunk. Je voudrais pouvoir vous rendre les paroles de cette bonne vieille ; elles étaient belles dans leur naïveté, plus belles peut être que le discours de M. le pasteur. Elle a commencé par appeler les bénédictions du ciel sur Brigitte, son mari et ses enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération, puis elle a passé à l'histoire du dunk. Il contenait un "excellent vieux fromage" dont elle avait commencé la fabrication il y a deux ans, dans l'intention de le prêter à Brigitte le jour de ses noces avec "ce bon candidat," qui aime tant le vieux fromage. Maintenant que le candidat est changé en prince, c'est peut-être très osé de sa part d'apporter le même présent ; mais elle sait que l'ange de Haraldsborg ne se fâche jamais contre le pauvre monde, et elle doit dire aussi, sans se louer elle-même, que ce fromage est bien le meilleur de toute la contrée de Toten, et absolument digne de figurer sur une table de prince et même de roi. Elle a fini par exhorter Stjernkrona à ne jamais causer un instant de chagrin à celle qui est la providence des pauvres et des malheureux.

Que vous dirai-je ? tous les témoins de cette scène étaient émus jusqu'aux larmes ; j'en ai vu briller dans les yeux du comte ; Brigitte paraissait fort embarrassée.

Tous les deux ont remercié affectueusement la pauvre vieille, et le comte l'a installée lui-même, dans une des voitures de Haraldsborg, au grand scandale de quelques unes des belles dames parmi lesquelles je nommerai madame la pastorinde et... madame Svendsen, l'épouse du démocrate. Madame la colonelle ne s'est pas scandalisée, ce qui m'a fort étonnée d'abord, mais j'en ai compris le fin mot ; la suite du comte, se composant pour la plupart de jeunes gens des meilleures familles de Christiania, tous enthousiastes de leur chef, madame la colonnelle, en bonne et prévoyante mère, a trouvé prudent d'admirer tout. Cependant je ne sais pas s'il serait bien agréable d'avoir pour mari quelqu'un de la Ligue ; ils quitteraient tous leurs femmes pour suivre le généralissime, c'est ainsi qu'ils appellent le comte. Durant la journée d'hier, j'en ai recueilli plusieurs preuves. D'abord, quand le comte a aidé la pauvre vieille Lisbeth à monter en voiture, ses fidèles se sont élancés pour lui offrir leurs services, sans faire plus attention à nous autres filles d'honneur, qu'ils devaient conduire, que si nous eussions été des poupées ; ensuite, quand le comte est parti le premier avec Brigitte, ils nous ont encore laissées là, devant nos voitures, pour aller acclamer leur généralissime avec le peuple, qui criait hurrah à ébranler les cieux. Enfin, mon partner, M. Frédéric, ne quittait pas le comte des yeux, et plusieurs fois il a coupé court aux choses fort aimables qu'il me disait pour s'approcher brusquement de lui. J'avoue que j'en ai été un peu mortifiée. Si jamais, ma chère Alvilda, M. Frédéric vous demande en mariage, sachez d'avance que vous n'aurez pas la première place dans son affection. Et vous allez voir, ma chère amie, que le mariage de Brigitte ne nous servira de rien ; ne pouvant plus faire la cour, on se dévouera pour son mari, et nous resterons dans l'ombre. En attendant, on ne danse plus, toujours à cause d'elle.

Cependant, pour être juste, je dois dire que la soirée d'hier, malgré l'absence du bal a été riche en incidents... incidents de gaieté, incidents de terreur, une soirée digne des noces de Brigitte enfin, où tout a concouru au plaisir, jusqu'aux revenants de l'autre monde. Vous allez voir.

A neuf heures du soir, la société a quitté les salons pour se rendre d'abord au jardin, qui était illuminé d'une manière vraiment féerique, ensuite dans la grande cour du manoir où le peuple, plus heureux que nous, dansait à la lueur de torches de goudron qui formaient un cercle de feu. A la vue des mariés, mêmes acclamations que le matin, variées des cris de Vive la constitution ! — vous vous rappelez que c'était hier le 17 mai — et du chant de la chanson nationale. En même temps, les sommets des montagnes environnantes s'allumèrent comme par enchantement, et bientôt cette clarté sombre et rougeâtre que produit le feu des tonneaux de goudron, remplit l'atmosphère de ses ardents reflets. Au milieu de cette mer de flammes, le rocher de Brigitte restait seul dans l'ombre, C'est là que devait éclater, à minuit, un feu d'artifice, dernier acte de cette splendide fête.

Après avoir regardé les réjouissances du peuple et admiré la chapelle de Marie et le temple de Balder, reconstruits en feu sur les dessins de M. Einar, nous avons soupé avec toute la troupe des paysans, sur la grande pelouse du jardin. Repas pittoresque, je vous assure. Brigitte sait fort bien jouer à la châtelaine du moyen âge ; rien n'y a manqué, nous avons eu jusqu'aux skjadis et ménestrels. Un jeune paysan, accompagné sur le langleg par une jeune paysanne, est venu nous chanter les exploits des ancêtres de la belle mariée, depuis le dieu Thor et le roi Hakon, jusqu'au comte Harald, avec lequel commence ce que Brigitte appelle la Passion de sa famille. C'est Sophie qui avait ordonné la fête, et comme elle adore Brigitte, elle n'a rien oublié de ce qui pouvait la flatter et lui faire plaisir.

Arrivé au comte Harald, le ménestrel a dit des strophes fort remarquées et fort mystérieuses, sur un signe déposé dans la noble famille de Stjernkrona, comme prédiction de l'alliance que devaient contracter dans la suite des temps les derniers rejetons de ces deux races illustres.

J'ai demandé des renseignements sur ce fait, et voici ce que j'ai pu recueillir. Notre comte Stjernkrona s'est trouvé en possession, d'une manière fort extraordinaire, d'un médaillon avec l'image de la sainte Vierge, ayant appartenu au comte Harald. En même temps, Brigitte qui, d'après le peuple de Toten, a des communications dans la Tour des Armes avec le monde surnaturel, a su, depuis son enfance, qu'elle ne devait épouser que celui qui lui présenterait ce signe. De là ses refus obstinés d'agréer ce pauvre Halfdan ou quelqu'un des autres prétendants à sa main.

Enfin, l'esprit tout rempli de ces légendes anciennes et modernes, nous nous sommes rendus, un peu avant minuit, sur la terrasse, à côté de la Tour des Armes, et en face du rocher de Brigitte. Cet endroit prêtait à merveille à la continuation des pensées que venait d'évoquer notre ménestrel. A minuit, devant la Tour des Armes, jugez du secret frisson de tout le monde. L'aspect du paysage ajoutait à cette impression d'épouvante. Les feux étaient dans les montagnes, tout le pays, sombre et silencieux, avait repris son caractère d'austérité solennelle. Au-dessus de la grande forêt brillait une seule étoile, Sirius, le reste du ciel était couvert de nuages gris. Un vent un peu âpre s'était élevé, et faisait crier sur leurs gonds les vénérables girouettes de ce vénérable château, tandis qu'un oiseau de proie, chassé sans doute de son nid par l'état des feux, allait et venait autour de la Tour des Armes, battant de ses ailes noires, et perçant l'air de cris aigus.

Après quelques vains essais de gaieté, la société devint peu à peu aussi sombre que la nature, au lieu du plaisir, on eût dit que nous étions là dans l'attente de quelque catastrophe.

(A suivre)

Les PAPIERS MINISTRE POUR ENQUETE, MINUTE, etc., fabriqués par LA CIE DE PAPIER ROLLAND, sont les meilleurs ; demandez les échantillons.

RÉGISTRATEURS

MM. les Régistrateurs trouveront au Bureau des soussignés tous les livres nécessaires, tels que :

REGISTRES,
Index aux Immeubles,
Index aux Noms,
Livres des Adresses,
Blancs de Reçus,
Etc., etc.

Le tout sur beau papier et à BAS PRIX.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20
RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL.

AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la

"Dominion Coton Mills Co."

A responsabilité limitée

pour la réception du rapport annuel, l'élection des directeurs et la transaction des affaires générales aura lieu au bureau de la compagnie, No 192 rue Notre-Dame, mercredi le 10e jour d'avril 1895, A TROIS HEURES de l'après-midi.

Par ordre du bureau.

P. C. SHANNON,
Sec.-trésorier.

Montréal, 28 mars 1895